

PN-ABH-316
70318

Rapport No 4 d'évaluation des programmes de l'AID

ATELIER SUR LE PASTORALISME ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE EN AFRIQUE

Un rapport présenté par l'
INSTITUTE FOR DEVELOPMENT ANTHROPOLOGY

Bureau pour l'Afrique

et

Office d'évaluation

Bureau pour la coordination des programmes et des politiques

Agence des Etats-Unis pour le développement international

Juin 1980

Le présent rapport qui fait un compte rendu analytique des délibérations qui ont eu lieu à l'atelier tenu du 23 au 26 septembre 1979 ainsi que des communications qui y ont été présentées, a été élaboré au titre du contrat No. AID/OTR-G-1741 passé avec l'AID. Les opinions et les interprétations que renferme ce rapport ne doivent pas être forcément attribuées à l'Agence pour le développement international ou à l'Institute for Development Anthropology.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont issues des délibérations qui ont eu lieu à l'atelier sur le pastoralisme et l'évolution du secteur de l'élevage en Afrique ainsi que des communications qui y ont été présentées et elles n'engagent pas nécessairement l'Agence pour le développement international ou l'Institute for Development Anthropology.

Table des matières

	<u>Pages</u>
Remerciements	
I. Les conclusions	1
1. Les données quantitatives sur les systèmes pastoraux sont loin d'être précises	4
2. Les unités de gestion dont la tâche est d'intervenir dans le développement du secteur de l'élevage doivent être (a) de taille réduite et (b) fondées sur les systèmes écologiques culturels existants	5
3. Plusieurs types de mobilité sont à la fois des mécanismes de survie aux crises et des stratégies efficaces d'exploitation à long terme des pâturages	6
4. Les pâturages semi-arides peuvent faire l'objet de pressions biologiques et climatiques considérables sans qu'il en résulte forcément une dégradation séculaire à long terme qu'il est très difficile d'identifier	6
5. A ce stade, les interventions dans le secteur de l'élevage doivent avant tout mettre l'accent sur le soutien de la base de subsistance de l'élevage pastoral plutôt que sur les activités commerciales	8
6. Le contrôle et l'évaluation doivent devenir partie intégrante de chaque programme et projet du secteur de l'élevage	9
II. Les délibérations	11
1. Dégradation et productivité des pâturages	11
2. Objectifs des programmes et des projets	12
3. Création d'institutions	14
4. Commercialisation	16
5. Etudes de cas	17
A. SODESP, un projet sénégalais	17
B. Projet d'élevage Maasai en Tanzanie	18
C. Développement de l'élevage au Kenya	21
D. Evolution des projets d'élevage au Botswana	23

	<u>Pages</u>
6. Implications pour la politique à suivre, les programmes et la conception des projets	24
A. Objectifs	24
B. Mises en garde concernant les hypothèses	25
C. Implications pour les actions futures	26
D. Domaines d'étude plus approfondie	

Appendices

- I. Participants
- II. Ordre du jour
- III. Questionnaire

REMERCIEMENTS

Bien qu'il soit difficile de remercier tous ceux qui ont contribué au succès de l'Atelier sur le pastoralisme et le développement de l'élevage en Afrique, il convient cependant d'en remercier quelques-uns individuellement. Mme Goler T. Butcher (AA/AFR) a non seulement encouragé l'idée même de l'organisation d'un atelier mais encore a participé à la quasi totalité des séances de travail et présidé plusieurs d'entre elles. Le personnel de l'Institute for Development Anthropology lui est profondément reconnaissant de s'être éloignée de son bureau de Washington et d'avoir, par sa présence, souligné l'importance des délibérations pour l'AID. Plusieurs de ses collaborateurs, et notamment William H. Johnson, Chef et Douglas Butchart, Conseiller principal en matière d'élevage (AFR/DR/ARD) ont pris une part très active non seulement à l'élaboration de l'ordre du jour et à la sélection des participants, mais aussi aux travaux de l'Atelier lui-même.

L'Atelier était patronné par les bureaux pour l'Afrique et pour la coordination des programmes et politiques. M. Robert J. Berg (AAA/PPC) et ses collègues de l'Office d'évaluation ont partagé avec le personnel de l'Institut leur désir intellectuel véritable de voir se résoudre les problèmes de l'évolution du secteur de l'élevage, fournissant à cet effet un soutien administratif superbe à l'Atelier. L'Office d'évaluation constitue un centre de sciences sociales de grande valeur et travailler avec ses membres s'est révélé un plaisir constant.

Un questionnaire (voir à l'Appendice III) a été distribué à tous les participants avant l'Atelier et l'analyse des réponses données nous a aidés à inscrire essentiellement à l'ordre du jour les questions auxquelles une solution n'avait pas encore été trouvée. Nous tenons à remercier les nombreux participants qui ont renvoyé le questionnaire et ceux qui, dans leurs réponses, ont fait preuve de soins et d'exactitude. Leurs commentaires narratifs ont été très utiles. Le Professeur Douglas Johnson de l'Université Clark a non seulement rempli le questionnaire mais encore dressé à bon escient un tableau récapitulatif de ce qu'il a considéré comme les principales conclusions de l'Atelier. Nous avons pris sur nous la liberté d'incorporer la majeure partie de ce document dans notre rapport encore que la responsabilité de son contenu relève bien sûr dans sa totalité de l'Institut.

INSTITUTE FOR DEVELOPMENT ANTHROPOLOGY
Binghamton, New York

Janvier 1980

I

LES CONCLUSIONS

Patronné par les bureaux de l'AID pour l'Afrique et pour la coordination des programmes et politiques, l'Atelier sur le pastoralisme et le développement de l'élevage en Afrique est né de l'opinion généralisée mais mal documentée des spécialistes de la planification selon laquelle les interventions du secteur de l'élevage dans les régions semi-arides ont rarement obtenu les résultats qu'on attendait d'eux. Pendant trois journées à Harpers Ferry, Virginie de l'Ouest, quelque 80 participants issus de plusieurs pays, organisations et domaines de spécialisation (Appendice I) ont examiné les principales hypothèses économiques, écologiques et sociales qui sont implicitement et explicitement à la base de ces interventions. L'étude multidisciplinaire par les experts des faits observés n'a abouti à la confirmation sans équivoque d'aucune de ces hypothèses tout en révélant la falsification nette et claire de plusieurs d'entre elles. En l'espace de trois jours, les participants ont tout juste réussi à identifier les problèmes essentiels sans parvenir pour autant à les résoudre à la satisfaction de tous. Et pourtant, s'il est vrai qu'il n'a pas été possible d'arriver à un accord définitif sur les détails de nombreux points, il n'en reste pas moins que de l'avis de la grande majorité, pour avoir un effet favorable et bénéfique sur les producteurs, le patrimoine national et l'environnement, les programmes et les projets du secteur de l'élevage doivent être réorientés et devenir ainsi plus compatibles avec les réalités économiques, écologiques et sociales des régions pastorales arides et semi-arides d'Afrique.

L'Atelier était une émanation d'un effort entrepris par la division des études de l'Office d'évaluation (PPC) pour analyser l'état des connaissances actuelles de l'incidence économique et sociale qu'ont les projets du secteur de l'élevage sur les populations à faible revenu dans un certain nombre de pays africains. Trois communications - dont deux avaient été rédigées à cet effet - ont été distribuées à l'avance aux personnes invitées à l'Atelier et elles ont servi de matériel de référence aux délibérations d'Harpers Ferry :

D.S. Ferguson (1979) "A conceptual framework for the evaluation of livestock production projects and programs in Sub-Saharan West Africa", Center for Research in Economic Development, University of Michigan.

A. Hoben (1979) "Lessons from a critical examination of livestock projects in Africa", PPC/E/S.

M.M. Horowitz (1979) "The sociology of pastoralism and African livestock projects", Program Evaluation Discussion Paper No. 6, PPC/E.

Au cours des délibérations qui ont eu lieu entre la Division de l'agriculture et du développement rural (AFR/DR/ARD) du Bureau pour l'Afrique et PPC/E/S, il a été convenu qu'une description plus précise des questions énumérées dans ces communications faciliterait la compréhension des problèmes tout en permettant une conception plus efficace ainsi qu'une mise en oeuvre et une évaluation plus effectives des projets. M. D.W. Butchart, Spécialiste de l'élevage (AFR/DR/ARD) a fait l'esquisse ci-après des buts de l'Atelier :

- I. Fournir à l'AID des orientations pour l'exécution des politiques à suivre et lui permettre ainsi de décider s'il lui faut participer à des projets d'élevage pastoral, dans quel pays le faire et de quelle façon ?
 - A. Quelles sont les capacités spéciales que possèdent les Américains en leur qualité de donateurs pour l'exécution de projets d'élevage, de pâturages et d'utilisation des terres dans les zones écologiques arides et semi-arides d'Afrique ?
 - B. Comment peut-on rendre ces projets techniquement, socialement et financièrement réalisables à un coût que le pays hôte peut continuer de défrayer une fois achevée l'aide des Etats-Unis ? Dans certains cas, on a en effet estimé que les projets avaient un coût trop élevé par bénéficiaire.
 - C. Ces projets sont-ils conformes aux mandats de l'AID, aux groupes visés, aux priorités et aux intérêts des Etats-Unis et s'inscrivent-ils dans le domaine des capacités spéciales d'exécution du pays ?
- II. Fournir à l'AID des orientations de programmes en matière d'identification, de conception et d'évaluation des projets d'élevage, de pâturages et d'utilisation des terres.
 - A. Dans l'identification des projets, qu'exige-t-on comme critère d'examen du site et de la situation locale ? Il se peut que dans certains cas, l'exécution d'un projet s'avère impossible ou indésirable.
 - B. Quelles sont les données à obtenir ? Un inventaire des ressources devrait peut-être inclure les ressources humaines mais aussi les ressources physiques comme les pâturages, le potentiel d'utilisation des terres, etc.

- C. Quels aspects de la "politique" et des plans de "développement" du pays hôte faut-il prendre en considération ? Que fait l'AID lorsque certains gouvernements ne manifestent qu'un faible intérêt pour l'adoption de mesures dans le domaine de la gestion des pâturages ?
- D. Quel est le calendrier spécial de développement requis pour l'exécution de projets d'élevage, de pâturages, et d'utilisation des terres dans les zones pastorales ?

III. Identification des problèmes

- A. Tendances appropriées. La superficie consacrée aux pâturages par exemple diminue au fur et à mesure qu'une partie est destinée à l'agriculture.
- B. La productivité des pâturages diminue-t-elle ? Dans l'affirmative, cela est-il dû à un trop grand nombre de baisses, au changement des cultures ou à une sécheresse cyclique périodique ? Pour empêcher une nouvelle dégradation des pâturages, est-il toujours nécessaire d'arrêter pendant un certain temps les opérations de pacage ?
- C. Les pâturages ont-ils tous la capacité de récupérer leur couverture végétale lorsqu'on cesse de les utiliser ? La productivité des pâturages diminue-t-elle ?
- D. Le volume de viande vendue par les pays du Sahel n'a cessé de croître ces dernières années. Est-il vrai que l'éleveur sahélien met en péril son avenir en surexploitant les pâturages disponibles ?
- E. Le cheptel dans les zones pastorales d'Afrique augmente dans l'ensemble mais diminue en certains endroits et demeure statique dans d'autres. Quelle est l'importance des fortes variations de la taille des troupeaux dues aux maladies et à la sécheresse ?
- F. Etant donné que la diversité est la règle et non pas l'exception en Afrique, et ce en raison des fortes variations de la pluviosité, du type de sol, de la couverture végétale et de la grande diversité des groupes ethniques, que peut-on dire en général de la production de l'élevage pastoral ?
- G. Y-a-t-il désertification ? Dans l'affirmative, où ? Est-ce une crise ? Quelles en sont les causes ? La crise peut-elle être imputée aux catégories d'utilisation des terres ? Dans quelle mesure les éleveurs contribuent-ils à la dégradation du sol et font donc partie du problème ? En cas de solution possible, qui en bénéficierait et qui en serait la victime ? Les

Éleveurs doivent-ils être protégés et mis à l'abri du changement ? Quelle a été ces dernières années l'évolution des relations entre groupes dont ont souffert les éleveurs... ("Thoughts on the purposes of the Workshop on Pastoralism and African Livestock Development...", 20 septembre 1979).

Etant donné que les séances de travail constituaient un atelier plutôt qu'une conférence, aucune communication officielle n'a été présentée et rien n'a été fait par les participants pour traiter en détail de tous les problèmes énumérés dans la liste de Butchart bien que la plupart des questions aient été examinées (Appendice II, ordre du jour de l'Atelier). L'accent a été mis sur un échange de vues et, en particulier, sur la nécessité d'attirer l'attention des participants de l'AID sur les problèmes qui sont directement liés à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes et projets. Il est intéressant de noter que plusieurs points spécifiques ont fait l'objet de divergences mais que celles-ci n'ont pas pris une orientation disciplinaire très nette et jamais les spécialistes de la biologie ne se sont tous retrouvés face aux spécialistes des sciences sociales. (Cette absence de polarisation disciplinaire peut, en partie, être attribuable au point de vue ouvertement écologique de la plupart des participants qui faisaient un pont éclectique entre la biologie et les sciences sociales). Quelques participants ont eu tendance à généraliser en fonction de leur expérience personnelle de telle sorte que ceux dont les travaux avaient eu lieu au Sahel avaient de la situation une optique légèrement différente de ceux qui avaient essentiellement travaillé en Afrique de l'Est. Les économistes ont débattu de la réaction des éleveurs aux prix; les spécialistes des sciences animales et les vétérinaires n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la viabilité d'une nette augmentation du taux d'écoulement; les spécialistes des pâturages ont avancé des opinions différentes sur la nature, l'intensité et sur la définition elle-même de la dégradation de l'environnement. Malgré les nombreuses divergences de vues dont certaines portaient sur le fonds et d'autres sur la définition des termes, les participants ont néanmoins abouti à un consensus suffisamment vaste en matière théorique et pratique pour nous permettre d'élaborer une série de principes qui pourraient servir de guide provisoire d'action.

1. Les données quantitatives sur les systèmes pastoraux (y compris les populations humaines, les populations animales et la composition biotique) sont, de l'aveu de tous, loin d'être précises. Ce manque de précision est imputable à deux facteurs :

a. Les régions arides et semi-arides connaissent une grande instabilité (ce qui n'est pas synonyme de fragilité) et elles sont sujettes à un ensemble complexe d'événements cycliques. Les données rassemblées à un moment ou en un endroit particulier ne nous disent guère ce qui s'est passé dans le temps et en d'autres endroits et même les données longitudinales prélevées au même endroit doivent faire l'objet d'une interprétation très prudente.

b. Les techniques de collecte des données ne sont pas suffisamment normalisées pour encourager leur étude comparative.

Stephen Sandford de l'Overseas Development Institute et participant à l'Atelier s'est exprimé de façon très claire sur ce point :

Les données dont nous disposons, sur le présent et le passé, sont pour la plupart totalement inutiles. A moins qu'un effort (préalable) soit fait pour tenir compte de l'importance relative et de l'incidence des tendances, des cycles, de la saisonnalité et des variations aléatoires, le fait de savoir que le cheptel se composait de X milliers de têtes le 1er janvier 1930 et de 3X milliers le 6 juin 1960 ne doit aboutir absolument à aucune conclusion. Il en est de même pour la couverture végétale. A ce problème vient s'ajouter le fait que les techniques de comptage et de mesure varient d'une enquête à l'autre tout comme d'ailleurs les conditions fondamentales de la sécurité publique et de l'efficacité administrative ("Situations and trends with pastoral people and livestock", MS).

Les erreurs qui découlent de ces lacunes peuvent provoquer de sérieuses distorsions dans la conception des projets. Un important bailleur de fonds multilatéral par exemple, a évalué un projet qui prévoit la création d'unités pastorales. La mission s'est rendue sur place pendant la dernière partie de la saison sèche. Ne voyant ni habitants ni animaux sur une vaste superficie de pâturage, elle en a conclu que les terres n'étaient pas utilisées pour le pacage parce qu'elles manquaient de points d'eau permanents et elle a recommandé le forage de puits. La mission s'est trompée lorsqu'elle a fondé ses projections annuelles sur la situation au mois de mai sans saisir la nature cyclique de la transhumance. Pendant la saison des pluies, ces mêmes terres "inoccupées" servent de pâturages à un grand nombre d'animaux qui étanchent leur soif en s'abreuvant aux abondantes nappes d'eau souterraines, lesquelles s'accumulent dans des dépressions naturelles et y demeurent pendant une grande partie de la saison sèche.

A moins d'être sûr que soient prises en considération les différentes périodicités qui empiètent sur les données, il faut faire preuve d'un scepticisme prudent lorsqu'on analyse les chiffres censés décrire les taux de charge, l'écoulement, le rendement laitier, la taille et la composition du cheptel, etc.

2. Les unités de gestion dont la tâche est d'intervenir dans le développement du secteur de l'élevage doivent être (a) de taille réduite et (b) fondées sur les systèmes écologiques culturels existants. Bien que la lutte contre la prolifération de projets et la réduction du nombre des unités de gestion au moyen de la création de projets de taille moyenne plus grande soient un objectif attrayant, il sied de mentionner qu'une cause récurrente des difficultés auxquelles se heurtent les projets dans le secteur de l'élevage pastoral est la mise en place d'unités de gestion qui sont trop grandes, où la prise de décision est centralisée et éloignée des responsables de troupeaux et qui sont conçues en fonction de frontières géométriques ou d'un nombre d'animaux et d'habitants choisis arbitrairement. Etant donné que la plupart des décisions relatives aux mouvements et à l'écoulement des troupeaux sont confiées, dans les limites des accords locaux d'utilisation

des pâturages, à différents responsables et que la dévolution de ces décisions est fonction du contexte micro-écologique dans lequel les éleveurs doivent agir, il est évident qu'il sera opposé une résistance farouche aux projets qui éliminent toute possibilité de décision. Le projet doit en effet avoir pour but de fournir aux éleveurs les moyens de mieux traiter les données micro-écologiques afin de pouvoir prendre des décisions plus efficaces. Puisque ces données varient considérablement dans le temps et dans l'espace, leur valeur et leur utilité sont d'autant plus grandes qu'elles relèvent d'un domaine relativement petit.

3. Plusieurs types de mobilité sont à la fois des mécanismes de survie aux crises et des stratégies efficaces d'exploitation à long terme des pâturages. Les mouvements normaux de transhumance permettent une reconstitution continue des herbes nutritives et des nappes d'eau tout en garantissant l'évitement des maladies causées par les mouches et les tiques. La migration - déplacement soudain et sur une longue distance - est la façon dont l'homme ou l'animal réagit pour survivre à la sécheresse ou à une épidémie (ou, avant l'époque coloniale, à la guerre). Tout porte à croire que plus la mobilité physique de la population était grande, plus facile il lui était de résister aux ravages de la sécheresse qui a sévi dans le Sahel de 1968 à 1974 (J.P. Hervouet "Stratégies d'adaptation différenciées à une crise climatique. L'exemple des éleveurs agriculteurs du Centre-Sud mauritanien. 1969-1974", in J. Gallais, ed., Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969-1974. Bordeaux, 1977). Malgré la facilité évidente avec laquelle il est possible d'assurer la prestation des services de santé, d'éducation et de soins vétérinaires à une population sédentaire, les planificateurs ne doivent pas ignorer l'importance écologique fondamentale du répertoire des mouvements pour l'entreprise d'élevage pastoral. Les interventions qui incorporent ces mouvements dans leurs plans sont préférables à celles qui exigent une sédentarisation. A quelques exceptions près sans doute, cela est confirmé par la performance extrêmement médiocre des programmes d'élevage. Pour les planificateurs, la tâche consiste à trouver les moyens de fournir aux populations mobiles des services qui leur permettront d'améliorer leur niveau de vie sans entraver outre-mesure les mécanismes d'adaptation pastoraux.

4. Les pâturages semi-arides peuvent faire l'objet de pressions biologiques et climatiques considérables sans qu'il en résulte forcément une dégradation séculaire à long terme qu'il est très difficile d'identifier. Les spécialistes de l'écologie des pâturages et les agrostologues prétendent qu'il est indispensable d'accumuler des preuves sur une longue période pour arriver à faire la différence entre une véritable désertification et une diminution temporaire de la production ainsi que les variations temporaires dans la composition des espèces attribuables essentiellement à plusieurs années de pluviosité inférieure à la moyenne.

Ce n'est que sur des périodes supérieures à dix ans qu'il est possible de distinguer nettement la désertification des effets moins durables de la sécheresse (A. Warren et J.K/ Maizels "Ecological change and desertification", Conférence des Nations Unies sur la désertification, Communication No A/CONF. 74/7, 1977).

Même les variations à long terme ne doivent pas être considérées avec désinvolture comme une dégradation. Le passage par exemple d'une couverture végétale à longue herbe à une couverture à herbe courte ne signifie pas que la teneur en substances nutritives utile du pâturage ou que sa capacité de soutenir une certaine charge a diminué. Les écosystèmes semi-arides sont dynamiques et rien ne vient réellement étayer l'accusation selon laquelle l'exploitation pastorale, et notamment un accès commun aux pâturages, est en soi nuisible. Bien que la récente sécheresse dans le Sahel ait à juste titre appelé l'attention des planificateurs sur les problèmes écologiques, il est important que ceux-ci ne fondent pas leurs interventions sur ce qui pourrait être une hypothèse erronée des effets destructeurs de l'utilisation sur les pâturages ouverts. La dégradation qui a été identifiée et qui est attribuable à l'action de l'homme se produit essentiellement le long de l'interface entre les zones pastorales et agricoles, en particulier là où l'agriculture s'est installée dans des zones à faible pluviosité et là où elle a assujéti une fine couche de sol au trauma de la culture; la dégradation apparaît également à proximité immédiate des forages installés par les donateurs qui ont abrogé les accords existants sur l'utilisation des pâturages.

Cherchant une explication simple et uniforme de ce qui s'avérera être un changement complexe de l'environnement, les commentateurs semblent fréquemment pencher pour une cause soit exclusivement "naturelle", soit exclusivement "humaine". Ce penchant ne concerne pas uniquement l'étude de la situation des pâturages africains. Dans leur analyse des ravinelements en Californie et en Arizona, Cooke et Reeves notent que les experts admettent rarement que des événements similaires peuvent avoir des causes très différentes :

... il y a manifestement un rapport entre les intérêts professionnels des chercheurs et les conclusions auxquelles ils aboutissent sur les causes des ravinelements. Spécialistes de l'agriculture, de la sylviculture et de la conservation condamnent normalement l'homme pour ses excès. Par contre, certains géologues, paléobotanistes et archéologues ont cherché et trouvé des explications "naturelles". Cette partialité est peut-être un degré du luxe que permettent des preuves historiques incomplètes. (R.U. Cooke et R.W. Reeves, Arroyos and Environmental Change in the American South-West. Londres : Oxford University Press, 1976, p. 6).

Le fait est que si les conditions géomorphologiques le permettent, les ravins peuvent être dus soit à un accroissement marqué des précipitations aboutissant à une augmentation soudaine du flux contre les matières à érosion, ce qui se produit périodiquement dans les régions semi-arides (comme la période pendant laquelle les précipitations avaient été supérieures à la moyenne dans le Sahel au cours des années quarante où l'isohyète de 100 mm s'était déplacé de quelque 650 km vers le nord par rapport au désert et crée une nouvelle région de pacage (E. Bernus et G. Savonnet "Les problèmes de la sécheresse dans l'Afrique de l'Ouest", *Présence africaine* 88(4) : 113-138, 1973/), soit à une diminution de la végétation imputable à une surcharge des

pâturages, soit encore aux deux. Si la vraie cause n'est pas établie, le traitement proposé non seulement n'annulera pas l'effet mais encore engendrera surprise, étonnement et aliénation de la part de la population locale censée en être le bénéficiaire, population à laquelle il est demandé - ou exigé - de changer à tort d'attitude dans son exploitation. Il n'est pas facile de désagréger la cause ou les causes d'un problème qui affecte l'action de l'homme et le rythme d'un calendrier de développement ne permet que rarement une analyse sur laquelle tout le monde tombera d'accord. Toutefois, les conséquences d'une analyse erronée sont à ce point graves qu'il ne faut épargner aucun effort pour essayer d'arriver à une entente adéquate.

5. A ce stade, les interventions dans le secteur de l'élevage doivent avant tout mettre l'accent sur le soutien de la base de subsistance de l'élevage pastoral plutôt que sur les activités commerciales. En d'autres termes, le principal bénéficiaire des interventions dans le secteur de l'élevage doit être l'éleveur ou le producteur plutôt que le consommateur urbain. Cela ne revient pas à dire qu'il faut nier la validité des besoins de la nation ou critiquer les pressions exercées pour accroître la contribution du cheptel au patrimoine national. Néanmoins, ces contributions ne se feront pas sur une base permanente aussi longtemps que les producteurs pastoraux eux-mêmes ne jouissent pas d'une base de subsistance relativement sûre. Les plans de stratification par zone (où le jeune bétail est enlevé de la zone pastorale pour être soumis à l'embouche dans la zone de précipitations intermédiaires et être consommé dans les villes) et d'accroissement de l'écoulement ne feront vraisemblablement pas la joie du producteur à moins que ce dernier ne reçoive une garantie de sécurité économique. Les différents plans que l'atelier a examinés et qui font intervenir un accroissement de l'écoulement et le passage de la production de lait à la production de viande enlèvent la valeur ajoutée à la viande dans l'amélioration des opérations d'embouche du producteur pour la transférer soit aux intermédiaires sous la forme de bénéfices au commerçant et/ou au consommateur sous la forme d'une diminution des prix.* Dans ce genre d'opérations, l'éleveur n'a guère avantage à vendre son jeune bétail. Etant donné que les éleveurs pastoraux ont bien réagi aux possibilités de commerce qu'ils considèrent eux-mêmes comme bénéfiques (à savoir l'approvisionnement constant du marché national et des marchés d'exportation en l'absence de sanctions coercitives), on peut envisager avec optimisme les avantages à long terme que pourrait tirer le patrimoine national d'un appui initial des activités de subsistance, et en particulier des activités laitières. A cet égard, il sied de mentionner que les interventions vétérinaires ont, dans l'ensemble, reçu la meilleure évaluation de toutes les activités des donateurs dans le secteur de l'élevage. Ces interventions se prêtent à une application sectorielle et ne doivent pas être liées à une approche projet par projet. L'intégration d'activités vétérinaires à des activités

* Il arrive parfois cependant que les éleveurs semblent tirer profit des opérations d'embouche auxquelles se livrent les non-éleveurs (voir C. Wardle, Promoting Cattle Fattening among Peasants in Niger, Pastoral Network Paper 8c, Overseas Development Institute, juillet 1979).

spécifiques de projet faciliterait la conclusion avec les éleveurs d'un accord selon lequel toute augmentation du nombre de bêtes écoulées viendrait d'une diminution du taux de mortalité des veaux. Axer les soins vétérinaires sur le problème de ce taux devrait permettre d'améliorer considérablement les rapports avec les éleveurs.

6. Le contrôle et l'évaluation doivent devenir partie intégrante de chaque programme et projet du secteur de l'élevage. Cela signifie que le contrôle régulier et l'évaluation périodique sont deux tâches qui doivent être dévolues à la direction du projet et, en particulier, à la population bénéficiaire (puisque celle-ci est très sensible aux variations des ressources engendrées par le projet) et, ce faisant, accroître les capacités d'analyse et de gestion du pays hôte. Ce point a été spécialement souligné par plusieurs participants africains selon lesquels le contrôle intensif de quelques projets aux quatre coins du continent ne réussirait vraisemblablement pas à fournir le type de données nécessaires pour obtenir une amélioration au niveau local. Sans pour autant s'opposer spécifiquement à ce genre de contrôle sélectif et isolé, lesdits participants se sont déclarés préoccupés d'une préemption possible. Ils estiment en effet que le contrôle et l'évaluation doivent être les composantes fondamentales du projet et qu'ils sont tout aussi importants que l'ensemble technique lui-même. A leur avis, l'institutionnalisation de l'évaluation au sein du projet (tout en la maintenant à l'écart de la fonction de vulgarisation pour ne pas confondre l'évaluation et la commercialisation) réduirait la charge de travail additionnelle que font peser sur les épaules du personnel les fréquentes visites d'évaluateurs extérieurs qui connaissent rarement bien le projet.

* * *

Comme l'a fait remarquer il y a quelques années un fonctionnaire de l'AID alors qu'il cherchait à définir une stratégie pour les interventions dans le secteur de l'élevage au Sahel, il n'y a pas "de solution facile" (H. Helman, [1972], "Cattle production in West Africa - no easy answers for the new enthusiasts"). Il n'est pas difficile d'identifier les fausses hypothèses et les faits erronés dans les documents de projet mais il n'est pas facile de concevoir un projet qui satisfera simultanément tous les grands objectifs :

- améliorer le revenu et le bien-être des éleveurs pastoraux;
- accroître le volume de viande destiné à l'exportation;
- satisfaire la demande urbaine locale de viande à bon marché;
- retarder ou inverser le phénomène de dégradation de l'environnement.

Il y a manifestement un manque d'harmonie possible entre ces objectifs et il est donc nécessaire de leur donner un degré de priorité. Sur la base des délibérations qui ont eu lieu à l'Atelier et sur celle des faits présentés, nous avons recommandé que l'accent soit mis à ce stade sur le premier de ces objectifs. Par ailleurs, nous suggérons que la meilleure façon d'y parvenir consiste à axer les interventions sur la capacité qu'ont les éleveurs de subvenir à leurs propres besoins par le jeu de l'activité pastorale. Pour concevoir des projets qui répondent à cet objectif - et fournir, partant,

la base de la satisfaction ultérieure des autres objectifs - il sera nécessaire de faire participer l'éleveur à l'identification, la conception, l'exécution et l'évaluation des projets et ce, dans une mesure beaucoup plus grande que ce n'est actuellement le cas. En d'autres termes, il faudra que les planificateurs du développement modifient considérablement leur comportement traditionnel. Nous ne sous-estimons pas la tenacité avec laquelle bon nombre de ceux-ci s'accrocheront à leur tradition. L'innovation exige un certain courage, le désir de s'écarter de la sécurité de ce qui a été essayé (sinon de la vérité). A notre avis, le risque en vaut la peine.

II

LES DELIBERATIONS

La présente section fait une ébauche des délibérations qui ont eu lieu à l'Atelier. La plupart des séances officielles ont été enregistrées et les personnes qui s'intéressent aux déclarations in extenso sont invitées à écouter les bandes magnétiques à la bibliothèque de l'Institut. Les grandes lignes qui suivent sont fidèles au fond des débats encore qu'elles ne reflètent manifestement qu'en partie le ton de ces derniers. Pour plus de cohérence, nous avons essayé de traiter dans le rapport d'un sujet après l'autre ou de sujets étroitement liés les uns aux autres bien qu'au cours des délibérations elles-mêmes, les participants se soient fréquemment référés tantôt à des questions déjà débattues tantôt à d'autres qui ne l'avaient pas encore été.

1. Dégradation et productivité des pâturages. Ce sujet a fait l'objet de nombreuses discussions et controverses, mais il a été estimé qu'il était important de réduire l'ampleur du désaccord et ce, puisque l'hypothèse de la dégradation est présente dans toutes les opinions qui touchent le développement du secteur de l'élevage. Les questions ci-après ont été examinées en détail : Qu'entend-on pas dégradation des pâturages ? Comment peut-on faire la différence entre la dégradation à long terme, les variations à court terme qui influent défavorablement sur la production et les variations à long terme qui soit ne diminuent pas le potentiel de production des pâturages soit le renforcent même ? La dégradation des pâturages est-elle généralisée dans les zones pastorales arides et semi-arides ou est-elle discontinue et localisée, conjuguée à des environnements micro-écologiques spécifiques ? Lorsqu'il y a dégradation, celle-ci est-elle irréversible ? Si elle est réversible, les dégâts sont-ils forcément de longue durée ?

Personne n'a prétendu qu'il n'y avait pas de cas d'une véritable dégradation des pâturages, c'est-à-dire d'une réduction manifeste de la capacité qu'ont les pâturages de produire des cultures dont la saveur plaît au bétail mais il a été généralement admis que la dégradation des pâturages sahéliens n'est pas imputable au pacage en tant que tel. La dégradation semble être discontinue, centrée autour des trous d'eau profonds (bien que certains experts mettent en doute les faits), là où un trop grand nombre d'animaux se rassemblent et à l'interface entre les zones pastorales et agricoles où la culture non irriguée des céréales passe dans les régions à précipitations plus faibles. Dans les zones pastorales, la surcharge semble affecter davantage les animaux que l'environnement, lequel a une résistance considérable, la capacité de réensemencer rapidement ses herbes annuelles lorsque la pression du bétail diminue. La sensibilité actuelle aux questions écologiques est en grande partie une réaction aux pertes animales subies pendant la longue sécheresse de 1968-74 mais rien ne semble véritablement étayer l'hypothèse d'un fléchissement généralisé de la capacité de production qui peut être imputée à des événements autres que les conditions climatiques.

Quelques participants ont suggéré que la succession de la couverture végétale peut, dans la réalité, indiquer une amélioration des pâturages, une augmentation du volume de viande par unité de terre. Bien que la plupart des intervenants n'aient pas épousé cette opinion optimiste, ils ont dans leur majorité estimé qu'avant de pouvoir aboutir à des conclusions définitives influençant la politique de développement, il est indispensable d'élaborer une série de mécanismes permettant de mesurer la productivité des pâturages, mécanismes qui feraient la différence entre les causes naturelles et les causes socio-économiques et qui sont particulières à certains endroits. Il a été estimé que certaines zones spécifiques localisées sont suffisamment différentes l'une de l'autre pour rendre prématurée toute vaste généralisation au sujet des "pâturages pastoraux" : chaque zone de projet doit faire l'objet d'un inventaire et d'une analyse agrostologiques et écologiques détaillés afin de fournir des orientations pour l'élaboration d'une stratégie de développement appropriée.

La question de la dégradation de l'environnement revêt une énorme importance et mérite les préoccupations dont elle a récemment été l'objet. Ces préoccupations devraient maintenant se transformer en recherches scientifiques. L'erreur la plus grande consisterait à prendre immédiatement une série de mesures fondées sur l'hypothèse sans justification d'une dégradation généralisée et imputable aux éleveurs.

2. Objectifs des programmes et des projets. Aucun pays en développement n'est sur le plan interne homogène en matière de richesses et de puissance. Dans les pays les plus pauvres et dans bon nombre des villages ruraux les plus défavorisés, il y a toujours quelques individus qui tirent parti plus que d'autres de la situation existante et qui s'efforceront d'influencer l'orientation de l'évolution afin de préserver leurs privilèges. De loin, ceux-ci peuvent ne pas sembler substantiels mais leurs propriétaires les défendent souvent avec opiniâtreté. Rares sont les projets qui incorporent dans leurs plans l'existence de ces différences économiques et politiques. Dans les projets du secteur de l'élevage pastoral, l'identification des objectifs est fondamentale parce que les différents objectifs élaborés tendent à avoir pour bénéficiaires les populations différentes. La bataille que se livrent spécialement les représentants de l'Etat et ceux des groupes de producteurs pour contrôler le projet témoigne de l'acuité du problème. Officiellement, l'Etat (c'est-à-dire le service d'élevage ou un office de commercialisation) "gagne" mais les éleveurs sont un paradigme des populations qui votent avec leurs pieds. La politique de stratification par zone qui est actuellement en vogue dans les pays de l'Afrique de l'Ouest - c'est-à-dire envoyer des régions à précipitations plus faibles les jeunes animaux pour les engraisser dans la zone intermédiaire et les consommer soit dans les villes, soit dans les pays étrangers - est un bon exemple du triomphe du secteur urbain et souvent gouvernemental de la population au dépens des producteurs. Bien que cette taxation de la majorité rurale qui doit soutenir la minorité urbaine (par le jeu d'une politique monopsonique des prix des produits agricoles en faveur de cette dernière) touche la population rurale tout entière, elle tend à s'aggraver dans le cas des éleveurs qui sont membres de groupes ethniques dont l'accès au pouvoir politique est marginal et dont

les relations avec les groupes ayant un accès nettement meilleur sont souvent hostiles. (C'est moins souvent le cas en Somalie et en Mauritanie que dans les autres pays de l'Afrique). La réticence et bien souvent le refus des éleveurs à participer à des programmes d'élevage sont fréquemment attribués à leur évaluation du programme qui, selon eux, a pour bénéficiaire un autre secteur de la société. A l'exception des programmes vétérinaires et du forage de puits profonds dans des régions pastorales éloignées, les projets de secteur ont presque toujours porté sur une augmentation de la production de boeuf. Pendant l'ère coloniale et au début de la période d'indépendance, courants étaient les programmes d'élevage, en particulier mais pas uniquement dans des pays sous domination et influence britannique. Les éleveurs votèrent avec leurs pieds (et les animaux avec leurs sabots) en se retirant de ces projets en nombres élevés. Dans le même temps, donateurs et gouvernements manifestèrent leur préférence pour l'agriculture en encourageant son expansion dans quelques-uns des pâturages les meilleurs d'Afrique. Dans l'est du Soudan (Butana) par exemple, une série progressive de programmes d'irrigation dont l'expansion avait été rendue possible par l'écoulement accéléré des eaux du Nil après les accords d'Aswan, a privé les éleveurs des pâturages en saison sèche le long de l'Atbara et d'autres cours d'eau tout en réduisant considérablement la superficie des pâturages disponibles. Après avoir été forcés de se retirer en grands nombres sur des terres de plus en plus marginales, les éleveurs ont vu l'affront doubler d'une insulte lorsqu'on les a accusés de surcharger cette ressource commune et de dégrader l'environnement !

Outre l'hostilité historique entre l'Etat et les éleveurs, libellée de nos jours dans un langage qui déplore la pénurie d'installations de santé et d'éducation pour les éleveurs (bien que les gouvernements et les donateurs aient pris sur eux la décision de ne pas les leur procurer), la centralisation elle-même du pouvoir et le développement du haut vers le bas dont ont hérité la plupart des gouvernements africains de leurs maîtres coloniaux peuvent être spécialement incompatibles avec le secteur pastoral où les exploitants de bétail et les responsables de très petits groupes (appelés fractions dans la littérature française) prennent leurs propres décisions concernant le bien-être, les déplacements et l'écoulement des animaux. Nous ne sous-estimons pas les difficultés qu'ont les Etats de s'engager sur le plan idéologique à une décentralisation du pouvoir, tout approprié que celui-ci puisse être fonctionnellement et écologiquement pour eux.

Même lorsqu'un gouvernement (et l'organisme donateur) souhaite accroître le nombre des bénéficiaires d'un projet d'élevage pour inclure les producteurs pastoraux et former une coalition de groupes de pression à l'appui d'une intervention, le problème est que les éleveurs n'ont normalement pas un représentant institutionnel. Structurellement, il est difficile pour eux de faire partie d'une coalition qui défendra leurs propres intérêts et ce, parce qu'ils tendent à manquer d'une représentation adéquate. Il a été fait remarquer que le succès partiel d'un projet en Afrique de l'Est était attribuable à la situation de cadres supérieurs de l'Etat obtenue par un membre de la collectivité qui avait ainsi pu exercer une influence sur l'administration et lui faire prendre des décisions en faveur des éleveurs. Lorsque les

éleveurs se présentent sous la forme de circonscriptions politiques, il est préférable qu'ils façonnent les interventions dans leurs propres intérêts. Une importante composante des plans du programme et du projet est alors l'identification des moyens requis pour faire participer plus efficacement les éleveurs aux activités de gestion (admettant naturellement le fait que les éleveurs peuvent eux-mêmes être fractionnés sur le plan interne). C'est là bien entendu un événement politique plutôt que technique. Le fait qu'un projet anticipe la création d'associations pastorales n'implique pas en soi un partage des activités de gestion avec les éleveurs puisque les associations pastorales peuvent constituer un moyen un peu plus efficace de transmettre les décisions de gestion à un grand nombre de personnes. Les associations précitées supposent la participation des producteurs aux activités de gestion lorsqu'elles ont le pouvoir de prendre de véritables décisions sur les mouvements des animaux, l'utilisation des pâturages et de l'eau, les taux d'écoulement, les prix de vente, etc.

Un certain nombre de participants ont estimé que le principal objectif de développement devait être à ce stade le renforcement de la base de subsistance pastorale et ce, afin de fournir aux éleveurs des moyens plus sûrs de subvenir à leurs propres besoins. Tout en admettant que les populations urbaines sont en droit de revendiquer de la viande à bon marché et tout en reconnaissant la nécessité pour l'Etat d'améliorer ses réserves de change en augmentant les exportations de bétail et de produits y afférents, les participants ont déclaré que, selon eux, l'action doit d'abord porter sur l'amélioration de la subsistance, du revenu et des conditions de vie des éleveurs par le jeu d'interventions écologiquement saines. Etant donné qu'on ne sait pas véritablement ce qu'il faut entendre par des interventions "écologiquement saines" - même s'il a été généralement admis qu'un transfert direct des méthodes occidentales d'exploitation des pâturages ne soit pas approprié - il est essentiel que ces interventions soient fondées sur des analyses localisées et exhaustives, faites en collaboration par des spécialistes de la biologie et des sciences sociales qui travailleraient de concert avec les populations locales.

3. Création d'institutions. Les participants ont en général admis qu'il était nécessaire de créer des institutions et de former du personnel à tous les niveaux des programmes et projets d'élevage. Dans la plupart des pays francophones, le service d'élevage a été jusqu'ici presque exclusivement tourné vers la médecine vétérinaire bien que des changements soient récemment intervenus, comme au Mali par exemple où a vu le jour une approche écologique plus vaste qui associe les sciences animales et l'agrostologie. C'est au Mali également qu'a vu le jour une capacité sociologique à l'OMBEVI, l'Office du bétail et de la viande. Les pays anglophones sont versés dans la science des pâturages qui remonte à leurs premières expériences avec l'élevage. Dans la quasi totalité des pays, la vulgarisation est considérée comme une composante faible ou même la composante la plus faible du service d'élevage. La méthode du développement du haut vers le bas où l'agent de vulgarisation a pour tâche de transmettre des instructions à la population locale se heurte dans le cadre des projets d'élevage à de sérieux problèmes de coût-efficacité

et ce, du fait de la très faible densité du nombre des troupeaux dans les terres semi-arides et du fait aussi de leurs fréquents déplacements. On a proposé pour toucher un grand nombre d'éleveurs de créer des centres de formation à leur intention mais pendant l'Atelier, aucune évaluation de ces centres n'a été faite. On estime cependant que la fonction de vulgarisation doit être mieux adaptée au caractère de transhumance de l'entreprise pastorale, ce qui signifie que les agents de vulgarisation - et même les aides-vétérinaires - devraient être membres de la communauté elle-même des éleveurs. La méthode du travailleur de santé villageois ou du "médecin aux pieds nus" que suivent les programmes de santé publique est un modèle intéressant. Les groupes pastoraux peuvent désigner des individus qui recevraient une formation spéciale puis partageraient leurs nouvelles connaissances avec les autres membres de la collectivité. Un membre au moins de chaque boma Maasai a aujourd'hui le matériel nécessaire pour administrer des vaccins aux bovins.

La participation des membres de la communauté sous la forme d'agents de vulgarisation et d'agents vétérinaires est une solution économiquement attrayante et elle réduit les risques de friction lorsque, comme c'est souvent le cas, on choisit les agents de vulgarisation parmi les populations sédentaires). C'est moins une question de favoritisme voulu que du choix de personnes qui ont reçu un certain minimum d'instruction). Les habitants locaux ont non seulement la compétence linguistique de base requise pour travailler avec efficacité - les éleveurs et les agriculteurs parlent fréquemment très mal la langue de l'autre - mais ils partagent également les perceptions ethnovétérinaires et ethnobotaniques essentielles.

Il a été noté que les agents de vulgarisation - et non seulement dans le cadre des projets pastoraux - sont fréquemment obligés de jouer des rôles contradictoires, ce qui entrave le bon déroulement de leurs fonctions éducatives de base. Si un bon travail de vulgarisation requiert un degré élevé de confiance entre les agents et la population locale, cette confiance est mise en péril lorsque les agents ont également un rôle policier à jouer. Une relation fondée sur la persuasion a une nature totalement différente de celle qui est fondée sur la coercition. Similairement, il est désagréable pour les agents de vulgarisation d'entreprendre des recherches de base puisqu'il y a ici de nouveaux conflits entre l'objectivité requise pour mener à bien les recherches et l'engagement envers une série de mesures qui s'appliquent à la collectivité locale.

En théorie, l'Agent de vulgarisation devrait servir de vecteur de l'information dans les deux sens. En d'autres termes, il devrait pouvoir transmettre des renseignements du groupe local à la direction du projet et vice versa. L'engagement du projet deviendra d'autant plus solide que la population locale est à même non seulement de prendre part à l'élaboration des plans initiaux mais aussi à leur perfectionnement lorsque cela s'avère nécessaire. Quelques-uns des plus intéressants et des plus instructifs de la génération actuelle des projets du secteur de l'élevage sont ceux qui optimisent à chaque palier la participation des populations locales. Le projet hema en Syrie a été mentionné comme l'un de ceux qui a réussi à accroître la productivité des pâturages en retournant au système traditionnel

d'exploitation qui avait été aboli par le gouvernement, lequel l'avait considéré incompatible avec son désir de garantir un accès totalement libre aux ressources communes. Mention a également été faite de l'adaptation en Mongolie et en Somalie des institutions existantes à de nouvelles situations. Adaptation, voilà le mot clé. Personne n'a suggéré de préserver des institutions existantes sous une forme fossilisée. Bien au contraire, avant d'imposer une organisation entièrement nouvelle à la population locale, il faut faire un examen des structures existantes pour déterminer si elles sont capables de jouer un rôle de direction dans le nouveau projet ou programme.

Enfin, il a été estimé que la formation des agents de vulgarisation et autres agents du service d'élevage doit traduire la vaste méthode écologique qui tient compte de l'utilité des facteurs biologiques et socio-économiques. La plupart des programmes de formation sont de nos jours similaires à ceux des anciennes nations coloniales où la médecine vétérinaire est considérée séparément des questions écologiques et ils ignorent les uns comme les autres les contextes sociaux, politiques, culturels et économiques dans lesquels les éleveurs fonctionnent. Excellentes sont les possibilités de mettre sur pied une nouvelle méthode de formation qui chercherait à bien comprendre les conditions propres au pastoralisme africain plutôt que de se contenter à reproduire un programme mis sur pied pour résoudre des problèmes autre part.

4. Commercialisation. Le succès des interventions en matière de commercialisation du bétail, même si on le mesure en fonction de ses propres buts explicites, a été très modeste. Bon nombre des premiers projets de commercialisation portaient sur les abattoirs, lesquels tournaient presque toujours très en-deçà de leur capacité et, partant, à des coûts de par trop élevés. L'approvisionnement était un problème constant, les éleveurs refusant de fournir du bétail en quantité suffisante. De surcroît, la demande soulevait des difficultés, les pays importateurs préférant acheter des animaux sur pied (et profitant des peaux également) que des carcasses. Lorsque l'offre était insuffisante, on accusait les éleveurs d'être économiquement irrationnels, de considérer comme un symbole de richesse plutôt que de le transformer - en le vendant contre de l'argent - en d'autres valeurs. L'affirmation selon laquelle les éleveurs sont insensibles à l'évolution du marché et une certaine impatience à l'égard de l'analyse sociale prédisposent les planificateurs de l'Etat et des organismes donateurs à faire pression sur les éleveurs pour les amener à se comporter de manière plus "rationnelle" et à contribuer davantage au bien-être de la nation.

Les délibérations de l'Atelier ont porté sur deux questions liées au nombre d'apparitions que les éleveurs font sur le marché : (1) Ce nombre peut-il être considérablement majoré sans avoir pour autant un effet défavorable sur la capacité de reproduction du troupeau et sa capacité de subvenir aux besoins d'une grande population pastorale ? (2) Les éleveurs sont-ils sensibles aux prix ? Aucune de ces deux questions n'a été résolue. Un spécialiste des sciences animales, possédant une vaste expérience en Afrique de l'Est et de l'Ouest, a prétendu qu'il est possible d'accroître les taux actuels d'écoulement à condition toutefois de réduire sensiblement le taux de mortalité des veaux. Selon lui, la structure démographique du

troupeau et son rôle principal qui est de faire vivre un grand nombre de personnes rendent très peu probables l'élimination d'un nombre encore plus élevé de jeunes animaux dans les circonstances actuelles. A son avis, l'écoulement pastoral varie entre 8 et 12 pour cent bien que personne ne soit prêt à insister sur la précision de ces chiffres. Un autre spécialiste a prétendu au contraire qu'un groupe particulier d'éleveurs en Afrique de l'Est avait, de sa propre initiative, quasiment doublé le taux d'écoulement pour le porter à environ 20 pour cent. Le directeur du projet SODESP au Sénégal a déclaré que les éleveurs participants auxquels on offre un prix préférentiel pour les veaux d'un an atteignaient un écoulement de 32 à 33 pour cent à cet âge là et que même les éleveurs non participants abattent près de 25 pour cent de ces veaux. Des données en provenance du Botswana, il ressort que le nombre des animaux abattus chaque année a fortement augmenté mais que vu l'accroissement du cheptel total, il est difficile de dire si le rendement en pourcentage s'est élevé.

Bien que le nombre d'apparitions sur le marché puisse ne pas varier directement avec le prix dans toutes les régions d'Afrique, il semble à la lumière des faits observés que les ventes soient fonction du prix. La courbe de l'offre concave n'est pas en soi un signe d'un comportement irrationnel ou inéconomique puisqu'un individu peut arriver à satisfaire ses besoins économiques immédiats avec un niveau de revenu visé et mieux satisfaire ses autres besoins par le jeu de la circulation directe du bétail. Il est manifeste que dans une situation très inflationniste, il est rationnel et normal d'élaborer une stratégie qui prévoit la préservation des animaux jusqu'au dernier moment possible. Un participant a fait remarquer que conserver un taureau de six ans pendant plusieurs années est un investissement rationnel tout comme les achats d'or. Sa valeur continue de monter même s'il n'est pas productif.

5. Etudes de cas. Dans la présente section, nous résumerons les rapports qui ont été présentés sur plusieurs projets de développement du secteur de l'élevage dans différentes parties d'Afrique.

A. SODESP, un projet sénégalais. Organisation parastatale, le SODESP a été lancé en 1975 avec l'aide financière du FED. Son objectif était de réduire puis d'éliminer la dépendance du pays à l'égard des importations de viande et de produits laitiers. Situé dans la zone sylvo-pastorale du centre-nord du Sénégal, le SODESP est organisé en cinq régions de production autonome, chacune centrée autour d'un puits profond et comprenant une unité de croissance et d'embouche. En 1978, le projet est entré dans une nouvelle phase d'expansion et sollicite des donateurs une aide additionnelle.

L'ensemble technique se compose essentiellement de services vétérinaires améliorés, d'un approvisionnement périodique en aliments complémentaires et de la limitation du bétail à la capacité de charge des pâturages. L'objectif ici est de transformer l'activité pastorale traditionnelle des éleveurs qui conservent un grand nombre d'adultes mâles en une opération vache/veau où les jeunes animaux sont éliminés aussi

rapidement que possible du troupeau. Les éleveurs qui participent volontairement au programme reçoivent pour leurs veaux un prix garanti légèrement supérieur au prix en vigueur sur le marché libre. Le SODESP paye pour les frais de transport, d'embouche, d'achèvement, d'abattage, de transformation et de distribution de la viande aux consommateurs.

D'après son Directeur général, les résultats obtenus par le projet, même à ce stade initial, ont été impressionnants :

- 1) 214 éleveurs ont inscrit 7.500 têtes de bétail au programme.
- 2) L'écoulement du bétail engraisé est de 1.500 têtes par an.
- 3) Le nombre annuel de veaux est monté à 65 pour cent.
- 4) L'âge auquel la génisse met bas pour la première fois a été ramené à trois ans.
- 5) Le poids du veau au sevrage est passé à 150 kilos.
- 6) Le poids du veau à la naissance est passé à 21 kilos.
- 7) 5.000 têtes de bétail sont entrés dans les centres de croissance.

Le SODESP n'est pas satisfait de ces résultats et espère intensifier comme suit ses activités pour devenir totalement autonome (c'est-à-dire sans les subventions de l'Etat :

- 1) avoir 100.000 animaux inscrits au programme.
- 2) produire un animal de 400 kilos de poids vivant en l'espace de 3,5 à 4 ans après la naissance.
- 3) vendre 30.000 animaux par an.

Le SODESP estime qu'il a bien résolu le problème des avantages à offrir à l'éleveur pour qu'il participe au programme et ce, en lui fournissant un ensemble d'intrants appropriés (meilleurs points d'eau, services vétérinaires, aliments complémentaires) et en lui offrant pour le bétail immature un prix supérieur au prix en vigueur sur le marché ouvert. Ces dirigeants soulignent par ailleurs la nature volontaire du contrat passé entre l'éleveur et l'organisation, ce qui donne au premier le droit de se dissocier du programme.

Pendant cette communication, les débats ont été très animés. Quelques participants ont estimé que les différents calculs présentés étaient fondés sur l'hypothèse de précipitations normales et ils se sont interrogés sur les mesures à prendre au cas où l'eau venait à manquer pendant plusieurs années. Comment le SODESP empêchera-t-il la concentration excessive et catastrophique de bétail autour des trous d'eau - comme cela s'est produit pendant la dernière grande sécheresse - lorsque la superficie des pâturages diminue dans d'autres régions ? Des questions ont également été posées sur les droits d'eau des éleveurs non membres lorsque le nombre d'animaux du SODESP atteint la capacité de charge calculée des pâturages qui entourent les puits.

B. Projet d'élevage Maasai en Tanzanie. Situé sur une parcelle de 24.000 miles carrés dans la région d'Arusha (nord de la Tanzanie), le

projet doit sa création aux initiatives prises par le Gouvernement tanzanien dont la première remonte à 1965. A cette époque-là, une commission des pâturages fut mise sur pied pour superviser l'établissement du district Maasai et promouvoir la formation d'associations d'éleveurs par ses résidents, les objectifs étant une meilleure exploitation des pâturages et une augmentation de la production de viande. La participation de l'AID a commencé en 1970-1971 lorsque cinq techniciens américains furent affectés au projet.

En 1976, les associations étaient au nombre de huit, chacune composée d'environ 600 familles qui élisaient des comités d'exploitation. Les familles membres avaient ensemble un accès exclusif aux pâturages dont la superficie variait entre 150.000 et 250.000 hectares. Les comités d'exploitation étaient autorisés à frapper les membres de taxes et à réaliser des investissements dans l'achat de matériel et de fournitures. A cette époque-là, le projet était doté de caractéristiques uniques en leur genre et faisait contraste avec bon nombre d'autres projets d'amélioration des pâturages et de production de boeuf :

- 1) La loi de 1964 sur les pâturages donnait une structure juridique aux associations et fournissait une base légale à l'application des capacités de charge.
- 2) Dans l'équipe d'assistance technique qui était de nature multidisciplinaire figurait un sociologue.
- 3) Tous les propriétaires de bétail de la région participaient au projet.

L'ancien directeur de l'USAID a dressé un tableau succinct de ce qu'il considérait comme les problèmes, les réalisations et les leçons à tirer du projet.

Leçons apprises :

- a) Bien mis en oeuvre, les mécanismes juridiques peuvent s'avérer d'une application très difficile sur le terrain.
- b) Chacune des principales entités participant à l'exécution du projet - donateurs, gouvernement hôte, fonctionnaires locaux, bénéficiaires, équipe d'assistance technique - ont des objectifs différents qui peuvent aboutir à de sérieux problèmes et de gros retards dans l'état d'avancement des travaux.
- c) L'efficacité du projet a fréquemment été entravée par un changement de personnel et une modification des objectifs.
- d) Il est difficile pour les différents techniciens concernés - spécialistes de la santé animale, hydrogéologues, sociologues, agrostologues - d'établir leur calendrier de travail en fonction d'un calendrier commun et, partant, de coordonner leurs activités.
- e) Les premières années du projet ont été en grande partie consacrées à l'établissement d'une infrastructure qui n'était pas directement liée à la satisfaction des besoins de la population bénéficiaire, ce qui a donc soulevé le problème du maintien de son intérêt pour

- le dit projet. D'un bout à l'autre de ce dernier, des problèmes de construction n'ont cessé d'absorber une grande partie de l'attention des cadres supérieurs.
- f) Pendant ses premières années d'activité, le projet était mal adapté à la structure administrative du pays, ce qui a engendré des difficultés et causé des retards dans l'obtention de l'autorisation officielle requise pour prendre des mesures et se procurer les fournitures nécessaires.
 - g) Le coût de la collecte des données pour l'établissement des rapports destinés aux donateurs et au gouvernement s'est avéré exceptionnellement élevé; l'équipe a dû consacrer un tiers au moins de son temps à remplir des demandes d'information.
 - h) Le projet a commencé à être considéré par les donateurs et le Gouvernement tanzanien comme un succès et, dans cette optique, était une source potentielle d'échec. Un effort constant a été fait pour rattacher d'autres composantes au projet, ce qui a années suivantes posé de sérieuses difficultés à la direction. L'ampleur de ces projets additionnels - dont un grand nombre étaient dignes d'être exécutés - a excédé la capacité qu'avait la direction de bien les administrer. Loin d'obtenir des économies d'échelle, ces projets se sont avérés très onéreux et les donateurs auraient dû faire preuve d'une plus grande prudence et laisser le premier projet se dérouler à un rythme approprié.
 - i) Il n'existe aucune technique miracle pour la production de bétail - aucune super vache. La seule formule est celle d'un travail intensif avec la population au niveau local. Les résultats seront lents et progressifs, pas spectaculaires, et aussi bien les donateurs que les gouvernements devront faire montre de beaucoup de patience dans ces efforts. L'aboutissement peut être positif mais il se fera attendre longtemps.

Réalisations du projet :

- a) En 1978, année où les associations d'élevage ont été progressivement éliminées, le projet était à même de fonctionner normalement dans le cadre de la structure administrative du pays.
- b) Une superficie suffisante avait été allouée à chaque association et l'appui donné par les Maasai aux associations était vigoureux.
- c) Il se peut que la contribution à long terme la plus importante du projet ait été la création d'un cadre d'effectifs locaux dotés d'aptitudes techniques.
- d) L'infrastructure créée par les projets - routes, bâtiments publics - qui a absorbé tellement de temps pendant les premières années demeure disponible à des fins locales.
- e) Le projet a convaincu le Gouvernement de la Tanzanie qu'il n'était pas possible de copier tout simplement la méthode de développement villageois chez les éleveurs à partir de l'organisation de villages ujamaa chez les cultivateurs sédentaires. Il fallait en effet établir une structure culturellement et écologiquement appropriée et différente de celle qu'ont les agriculteurs.

Le désir des éleveurs de participer au projet était en grande partie attribuable à la structure administrative et idéologique de la Tanzanie, le gouvernement ayant mis à la disposition des intéressés des installations éducatives, sanitaires et autres sur la base de leur affiliation à une forme d'organisation coopérative. Des objectifs locaux comme l'acquisition de points d'eau fiables d'un bout de l'année à l'autre ont été réalisés en regroupant d'autres éleveurs au sein d'une association d'élevage. Les adversaires du projet lui reprochaient un encouragement de la production de viande au détriment perçu de la production de lait. Les femmes Maasai se voyaient menacées d'un asservissement économique car elles attribuent leur pouvoir économique et leur autonomie personnelle à leur contrôle de l'allocation de lait et de produits laitiers. De surcroît, le projet risque d'avoir des conséquences nutritionnelles puisque la quantité de lait consommée par les veaux (dans une entreprise orientée vers le boeuf) augmente alors que diminue forcément celle consommée par le cheptel. Il est concevable que le revenu additionnel émanant de l'entreprise tournée vers le boeuf permettra aux éleveurs d'acheter d'autres aliments nutritifs mais cela suppose que les termes de l'échange ne les pénaliseront pas excessivement. [L'évaluation sur le terrain du projet Maasai de pâturages et d'élevage a eu lieu dans le même temps que l'atelier et les participants n'ont donc pas pu tirer parti de ces conclusions/.

Brièvement décrit, le Projet finlandais-tanzanien de recherches Baraguyu est venu renforcer un certain nombre des commentaires faits pendant l'analyse du projet Maasai et, en particulier, l'opposition des éleveurs au programme de villages ujamaa. On a essayé de créer une forme pastorale de villages ujamaa mais 45.000 hectares seulement y ont été alloués dont les deux tiers dans une région infestée par la mouche tsé-tsé. Les participants ont également débattu des problèmes spéciaux auxquels se heurte un projet de recherche par rapport à un projet de développement ainsi que des tensions susceptibles de se produire lorsqu'un effort de développement est l'objet de l'étude d'un groupe indépendant qui ne s'intéresse pas forcément aux objectifs du projet de développement.

C. Développement de l'élevage au Kenya. Deux méthodes différentes d'exécution de projets pastoraux au Kenya ont été étudiées : le projet d'élevage en groupe et le programme de pâturages. Dans le cadre du premier, les éleveurs Maasai avaient reçu les libres droits fonciers aux pâturages. Dans cette action, les planificateurs avaient vu un moyen de transformer le système de production pastorale fondé sur un libre accès aux pâturages en un système où les groupes d'éleveurs seraient responsables de zones spécifiques de pacage ou "ranches". Les Massai étaient eux aussi en faveur de ce système de droits fonciers mais ils le considéraient comme un moyen de limiter un nouvel empiètement des cultivateurs sédentaires sur les pâturages. Ainsi donc, il y avait convergence d'intérêt pour les moyens de mener à bien le projet mais non pas pour les fins à en obtenir.

La création de ranches de groupe composés de personnes qui possédaient les libres droits fonciers aux pâturages a soulevé plusieurs problèmes. On espérait que ces terres serviraient de nantissement aux prêts avec lesquels les ranches pourraient être financiers mais il s'avéra politiquement impossible de saisir ces hypothèques et d'expulser leurs détenteurs en cas de défaut de paiement. Par conséquent, le taux de remboursement de la dette était bas et les ranches de groupe virent très rapidement se tarir les prêts. De plus, la règle des 60 pour cent requise pour faire adopter une décision sur des questions importantes signifiait que des coalitions minoritaires pouvaient se former et bloquer toute action de groupe. Le danger le plus grave cependant est que les propriétaires fonciers s'emparent d'une partie du ranch. Bien que cela ne se soit pas encore produit, la possibilité existe et la perte d'une fraction importante des pâturages entraverait la capacité qu'a le ranch de survivre. Dans les régions à faibles précipitations, l'élevage pastoral nécessite un vaste territoire sur lequel les animaux peuvent brouter. Les éleveurs doivent avoir un accès garanti à d'énormes étendues de terre; si le projet ne le leur fournit pas, ils devront les trouver ailleurs. La viabilité du projet Maasai en Tanzanie s'appuie sur des unités de terre suffisamment vastes - 150.000 à 250.000 hectares (voir p.) - si l'on veut que les membres d'une association d'élevage puissent compter sur une superficie de pâturages adéquate. Si l'on empêchait les Maasai du Kenya de faire paître leurs troupeaux sur d'anciens ranches de groupe qui ont été vendus, il en résulterait une véritable catastrophe.

Le programme de pâturages dans la province du nord-est du Kenya a vu le jour en 1969. Les conditions écologiques ne favorisent pas la création de ranches de groupe dans cette région car les précipitations y sont à ce point faibles qu'il n'est pas possible de limiter les mouvements des animaux sur ces étendues de terre, toutes gigantesques qu'elles soient. L'objectif même du programme est d'acheminer le bétail immature de la région vers les circuits nationaux de commercialisation de la viande. On espérait que de nouveaux pâturages dotés d'abreuvoirs puissent être ouverts. La sécheresse est un fléau récurrent dans cette région et elle provoque de brusques fluctuations dans l'approvisionnement de jeunes animaux. L'établissement de points d'eau permanents a causé une surconcentration de bétail dans les zones avoisinantes et, partant, une grande vulnérabilité lorsque les précipitations diminuaient et les pâturages devenaient insuffisants. Malgré un certain nombre de problèmes allant d'ensembles d'assistance technique inappropriés à des livraisons lentes et un mauvais entretien du matériel, en passant par l'exaspération du pays hôte devant les procédures d'achat des donateurs, le programme qui compte actuellement près de 36.000 têtes de bétail a permis d'obtenir des résultats positifs. D'après les auteurs de la communication, grâce au programme les éleveurs sont devenus conscients des questions de poids et ils insistent de nos jours sur une certaine quantité d'argent par poids de l'animal qu'ils vendent. Il a été suggéré qu'il est possible de transposer l'intérêt porté au poids en un intérêt pour la qualité.

D. Evolution des projets d'élevage au Botswana. Le premier projet d'élevage au Botswana est né en 1970 avec l'aide financière de la Banque mondiale et de la Suède. Ce projet avait pour but de créer 30 ranches commerciaux dans l'ouest du pays et d'atténuer ainsi en partie les pressions qui s'exerçaient autour des trous d'eau dans l'est. Le projet se heurta à l'opposition de ceux qui habitaient les terres de l'ouest, lesquels estimaient en effet qu'on les privait d'une partie de leur territoire traditionnel au bénéfice des étrangers de l'est. Ces derniers étaient déjà un groupe privilégié puisqu'on les avait choisis parmi les grands propriétaires de bétail qui étaient en mesure de déplacer d'un seul coup de vastes troupeaux. Dans l'optique des planificateurs, il était utile de travailler avec les gros éleveurs pour réduire aussi rapidement que possible la surcharge des pâturages autour des trous d'eau de l'est. Il en résulta malheureusement une nouvelle amélioration du niveau de vie d'un secteur déjà favorisé de la population et le mécontentement de ceux sur les terres desquels on avait empiété. Par le jeu du programme de développement de zones villageoises, les autorités cherchèrent à créer 40 ranches de groupe dans l'ouest du pays pour les propriétaires de petits troupeaux. Ce programme devait être fondé sur la classification en participation de l'utilisation des terres et un modèle de développement qui devait s'appuyer sur des initiatives et des priorités locales. Malgré de bonnes intentions et le financement de la SIDA, ledit programme ne vit jamais le jour.

Depuis 1975, le Botswana a intensifié ses activités d'élevage, prenant à cet effet une série de mesures, y compris le Tribal Grazingland Programme, entrepris sous la direction personnelle du Président, et le deuxième Projet de développement de l'élevage. Le programme susmentionné vise la gestion par des groupes locaux de terres communales tandis que le projet cherche à créer un environnement favorable à l'entreprise privée. L'auteur s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles le Botswana semblait particulièrement désireux de tirer parti de ses anciens projets et de plus en plus réceptif à une participation de la population locale aux opérations de gestion du projet. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour justifier cette prise de position progressiste :

- 1) L'homogénéité ethnique élimine une source de confrontation du processus de prise de décision. La polarisation ethno-écologique que l'on retrouve dans bon nombre des pays du Sahel et d'Afrique de l'Est, n'est pas caractéristique du Botswana. Comme en Somalie, de nombreux fonctionnaires de l'Etat sont eux-mêmes des propriétaires de bétail.
- 2) L'émergence de l'industrie extractive dans le pays peut avoir atténué les pressions qui s'exerçaient sur le secteur de l'élevage qui, jusque là, était considéré comme la principale source de devises.
- 3) Le Botswana a remporté un grand succès dans ses exportations de boeuf d'excellente qualité aux pays membres de la Communauté économique européenne et ailleurs. Le fait que le pays soit géographiquement proche de l'Afrique du Sud peut avoir été bénéfique non seulement pour ce qui est du marché mais aussi des leçons à tirer des méthodes d'exploitation des pâturages dans un état voisin.

Le Botswana n'a pas essayé dans l'exécution de ses programmes de limiter le nombre des animaux et les fonctionnaires de l'Etat sont d'avis que seule la collectivité peut décider d'imposer de telles limitations. Les autorités sont conscientes des risques de vulnérabilité à la sécheresse et s'inquiètent des conséquences économiques et sociales que peut avoir le transfert soudain d'un grand nombre d'animaux aux abattoirs si les pâturages ne parvenaient plus un jour à les alimenter. Il a été suggéré que le Botswana envisage d'élargir la capacité de ses abattoirs et d'ouvrir de nouveaux marchés à prix plus bas pour absorber la brusque augmentation d'animaux en cas de sécheresse. L'expansion envisagée des abattoirs est un témoignage du succès de la politique de commercialisation du pays. Bon nombre de nations africaines se trouvent dans la situation contraire, à savoir qu'ils possèdent une capacité de la demande supérieure à l'offre.

6. Implications pour la politique à suivre, les programmes et la conception des projets. Dans la présente section, nous donnerons les grandes lignes de quelques-unes des implications qui se sont dégagées des délibérations pour la politique à suivre, les programmes et la conception des projets. Nous tenons à rappeler au lecteur que ces questions n'ont pas fait l'objet d'un vote et qu'aucune série de conclusions n'a été présentée aux participants pour approbation.

A. Objectifs. Il est difficile d'harmoniser les principaux objectifs des interventions des donateurs et des pays hôtes dans le secteur de l'élevage pastoral en Afrique.

- 1) Il est souvent dit que les niveaux potentiels de production ne sont pas atteints. Un des objectifs récurrents des interventions dans le secteur de l'élevage est d'accroître la production au moyen d'une augmentation des taux d'écoulement. La réalisation de cet objectif a causé des tensions entre l'administration centrale et les producteurs pastoraux qui considèrent les rendements actuels comme les rendements maximums dans les conditions existantes. L'administration qui préconise un accroissement de la production souscrira vraisemblablement aussi à une politique de prix qui avantage le consommateur urbain, privant ainsi le producteur de l'intérêt qu'il a d'intensifier sa production par le jeu de l'écoulement.
- 2) L'accroissement de la production de boeuf à faible prix pour le marché urbain (sans l'octroi direct d'une subvention de l'Etat) est un objectif contraire à celui d'un accroissement de la production à l'exportation à prix élevé.
- 3) Après une sécheresse, on est normalement beaucoup plus conscient de son environnement. On suppose souvent que la capacité qu'a l'environnement de subvenir aux besoins du bétail diminue et que la cause de cette diminution se trouve dans la nature des systèmes de production pastorale, en particulier dans l'accès des éleveurs aux pâturages communs. Etant donné qu'ils s'intéressent à l'accroissement de la production, les donateurs et les gouvernements estiment qu'il faut chercher à réduire puis finalement à

inverser la courbe en baisse de la capacité de charge des pâturages.

- 4) En théorie, un des principaux objectifs des interventions dans le secteur de l'élevage est de permettre aux producteurs d'améliorer leur revenu et leur cadre de vie. Il est très difficile de définir en termes autres qu'ethnocentriques ce que l'on entend exactement par "cadre de vie" et d'établir une relation fonctionnelle directe entre la conception d'un projet particulier et son intérêt pour les producteurs, quelle que soit sa définition.

B. Mises en garde concernant les hypothèses. Les faits examinés par les participants à l'Atelier ne viennent renforcer aucune des hypothèses sur lesquelles sont fondées les actions actuelles de développement du secteur de l'élevage pastoral.

- 1) Les hypothèses relatives à la dégradation de l'environnement ne sont pas viables sans une période de contrôle beaucoup plus longue, contrôle qui devrait permettre de faire la différence entre les fluctuations à court terme et les tendances séculaires à long terme. Si nous ne pouvons pas trouver l'hypothèse d'une dégradation générale de l'environnement dans les pâturages semi-arides, il est alors trop tôt pour accuser les éleveurs d'en être la cause et, partant, inapproprié de subordonner les interventions de développement à cette accusation.
- 2) L'énorme complexité écologique de l'Afrique est en soi une mise en garde puisque les découvertes faites dans une région donnée ne sont pas forcément valables ailleurs, et même pas dans les régions avoisinantes. Et pourtant, le nombre d'études écologiques localisées et approfondies que l'on a effectuées en Afrique est très bas.
- 3) Un des principaux obstacles qui se dressent devant la conception des projets d'élevage est notre compréhension limitée de l'écologie des herbages annuels. Une réserve de pâturages en cas de sécheresse par exemple peut être une solution très attrayante mais une valeur très limitée là où les herbes portent chaque année semence. Il nous faut examiner de plus près l'impact du pacage intensif de différentes espèces sur les herbes annuelles tout comme il nous faut étudier plus en détail les effets de la culture de brulis, de la lutte contre les tiques et la mouche tsé-tsé; du pâturage en assolement, etc.
- 4) Bien que l'intérêt porté à une augmentation des taux d'écoulement soit considérable et bien que les éleveurs soient fréquemment accusés de conserver sans raison le bétail, on ignore encore beaucoup de la dynamique du rendement et même de la façon précise de mesurer les rendements actuellement obtenus. Les estimations de l'écoulement dans une région peuvent varier de 100 pour cent. Certains participants ont estimé que l'écoulement réalisé de nos jours dans certaines régions est en soi un maximum, compte tenu des techniques disponibles et des conditions socio-économiques en vigueur.

5) L'hypothèse d'une commercialisation irrationnelle et de la nécessité qu'il y a de faire intervenir l'Etat sur une grande échelle en matière d'infrastructure (contrairement à l'établissement d'une politique de prix en faveur des éleveurs) n'a pas été prouvée. Les interventions de ce genre et les actions de vastes sociétés parastatales n'ont pas en général amélioré les ventes. En Afrique de l'Ouest par exemple, éleveurs et courtiers privés de bétail peuvent transférer avec une plus grande efficacité de prix les animaux de l'intérieur du pays aux marchés de la côte que si on le faisait avec des camions ou des wagons de chemin de fer. Il a été signalé que dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, les méthodes d'opération des négociants privés de bétail sur une échelle limitée sont mieux adaptées à l'offre que les méthodes de grande envergure qui utilisent les services de l'Etat pour leurs opérations de commercialisation. On se demande très sérieusement si le système actuel de commercialisation qui améliorent les interventions typiques de l'Etat dans l'infrastructure est irrationnel.

C. Implications pour les actions futures

- 1) Dans le secteur de l'élevage pastoral, l'objectif devrait être d'éliminer les préoccupations qu'ont les producteurs pour leur avenir et leur survie. Aux éleveurs, il faut leur donner la capacité de subvenir à leurs propres besoins en période de difficulté (précipitations insuffisantes et pâturages inadéquats).
- 2) Il ne faut pas oublier que les animaux sont une forme rationnelle d'investissement et non pas simplement un "symbole de richesse et de prestige irrationnel". Pour que les éleveurs vendent d'autres animaux que ceux qu'ils vendent pour survivre et subsister, et pour satisfaire à des obligations sociales, il est indispensable de leur offrir d'autres possibilités attrayantes d'investissement. N'est-il pas curieux de constater que si l'attachement au bétail est considéré irrationnel pour les éleveurs, par contre, il est jugé absolument rationnel pour les cultivateurs sédentaires et même les fonctionnaires de l'Etat d'investir fréquemment dans des animaux. Le magasin de la coopérative d'élevage à Birmou au Niger offre à ses membres qui vendent des animaux et des produits laitiers pour payer leurs achats un vaste éventail de biens de consommation à des prix raisonnables.
- 3) Les interventions dans le secteur de l'élevage ont porté jusqu'ici outre-mesure sur les troupeaux de bovin et ignoré les petits ruminants et les chameaux. Les troupeaux mixtes sont une excellente stratégie d'adaptation pour les éleveurs dans les régions semi-arides d'Afrique puisque chaque type d'animal exige des besoins différents de l'environnement et joue un rôle distinct dans l'économie locale. Le petit bétail est la forme normale sous laquelle les populations rurales, aussi bien éleveurs qu'agriculteurs, consomment des protéines de viande. Les caprins sont

particulièrement attrayants du fait de leur robustesse et de leurs courtes périodes de gestation accompagnées de mises bas fréquentes. Et pourtant, ils ont une très mauvaise réputation et ne reçoivent guère d'attention, sauf lorsqu'on s'intéresse à leurs peaux. L'élevage des camélins ne suscite aucun intérêt parmi les planificateurs, chose malheureuse lorsqu'on connaît l'excellente adaptabilité du dromadaire africain aux pâturages semi-arides et arides.

- 4) Les interventions vétérinaires demeurent attrayantes et les efforts faits pour réduire le taux de mortalité des veaux par le canal de mesures sanitaires et nutritionnelles laissent entrevoir d'excellents résultats. S'il était possible de réduire considérablement les pertes énormes de veaux pendant les premiers jours et les premiers mois de vie, l'augmentation du nombre de jeunes animaux serait vraisemblablement suffisante en soi pour atteindre bon nombre des objectifs actuels de production.
- 5) La politique des prix est un domaine très prometteur d'intervention de l'Etat dans la commercialisation du bétail domestique - bien que les coûts politiques soient vraisemblablement élevés. Le contraire est vrai pour le commerce.
- 6) Les interventions dans le secteur de l'élevage pastoral doivent être planifiées dans une optique régionale et tenir compte des facteurs écologiques, sociaux, économiques et politiques qui sont extérieurs aux limites du projet lui-même mais néanmoins affectés par les activités de projet.
- 7) Une plus grande attention devrait être accordée aux interventions qui améliorent le rendement laitier d'un troupeau. Il est très important que les projets tournés vers le boeuf ne menacent pas l'état nutritionnel des éleveurs en les privant de la quantité de lait dont ils ont besoin pour subsister.

D. Domaines d'étude plus approfondie. On trouvera ci-après une liste de quelques-uns des principaux domaines qui, de l'avis des participants à l'Atelier, devraient faire l'objet d'études additionnelles pour que l'on puisse étayer les plans d'actions de développement rationnelles.

- 1) Il est nécessaire de procéder à une série de contrôles des pâturages pour déterminer la nature, l'ampleur et les causes des changements et de la dégradation de l'écologie.
- 2) Il est nécessaire d'élaborer une typologie des systèmes de production pastorale en Afrique pour déterminer le type d'effets que pourraient avoir les différents modes d'intervention. Il est important de pouvoir déterminer comment les interventions affecteront différentes catégories de personnes, et notamment les femmes, les enfants et les vieillards. Il est important de déterminer les besoins de main-d'oeuvre des différents systèmes de production et de se demander comment les interventions proposées affecteront la capacité qu'ont les exploitants de bétail de mobiliser une quantité suffisante de travailleurs.

- 3) Il est nécessaire de mieux comprendre les stratégies du mouvement pastoral et de la division des troupeaux en différents types d'animaux (par espèce, par âge et par sexe). De l'analyse de la transhumance faite par Henk Breman et ses étudiants au Mali et en Mauritanie, il se dégage une bien meilleure perception de la situation. Des études similaires devraient être faites dans d'autres parties de l'Afrique pastorale.
- 4) Des études devraient être entreprises de la vaste gamme de ranches de groupe au Kenya et ce, afin d'identifier les effets sur leurs activités de leur taille, de leur cadre écologique, de leur ampleur et de leur organisation.
- 5) Les recherches devraient être étendues à l'incidence des compléments nutritionnels sur la santé animale et aux effets d'autres moyens de réduire la mortalité des veaux.
- 6) D'autres études en matière de santé et de nutrition devraient porter sur les ovins, les caprins, les camélins et les bovins.
- 7) Il est indispensable de faire des études de la contribution du petit bétail à l'économie rurale.

Il se peut que la recommandation la plus importante des participants à l'Atelier en matière de recherche soit la suivante : les donateurs devraient veiller à ce que ce genre de travaux soient effectués essentiellement par des Africains et dans le cadre des projets de développement de l'élevage en cours ou prévus.

Plusieurs des participants africains ont consacré une partie de leur temps à dire qu'il était préférable de confier une plus grande fraction des travaux théoriques et pratiques à des ressortissants du pays hôte. Faute de trouver les personnes appropriées, les donateurs pourraient inscrire à leurs programmes un nombre plus élevé de cours de formation - théorique et pratique. Les participants ont en effet estimé que l'existence de cadres adéquats de personnel africain qualifié devrait permettre de réduire considérablement le problème du changement continu de personnel étranger dont les affectations sont d'une durée trop courte ou qui est tout simplement mal préparé aux conditions physiques dans lesquelles ils doivent travailler. Outre la formation et l'emploi de ressortissants du pays hôte, il serait bon que les institutions locales fassent beaucoup plus de travaux d'identification, de recherche et de conception. Les missions de l'AID doivent être rendues plus conscientes de l'existence dans les pays hôtes de ce patrimoine de personnes et d'institutions, lesquelles se trouvent fréquemment à deux pas du bureau de l'AID.

* * *

L'Atelier sur le pastoralisme et le développement du secteur de l'élevage en Afrique est né d'un intérêt fondamental porté à la participation. Les projets dans le secteur de l'élevage n'ont presque jamais fait intervenir la participation active de la population pastorale à leur identification, conception, exécution ou évaluation. Ces projets n'ont pas donné de très bons résultats. De l'avis général des participants à l'Atelier, ce sont là deux réalités étroitement liées l'une à l'autre.

Appendice I

ATELIER SUR LE PASTORALISME ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE EN AFRIQUE
Michael M. Horowitz, Directeur

PARTICIPANTS

Abdel-Ghaffar Mohamed Ahmed
Associated Professor of Anthropology
University of Khartoum
P.O. Box 321
Khartoum, Soudan

Frank P. Araujo
Assistant Professor of Anthropology
(Western Sudan Agricultural Research Project)
Department of Anthropology
Washington State University
Pullman, WA 99164

Joan Atherton
Social Science Analyst
AID/PPC/PDPR/RD
Washington, D.C. 20523

Lukas J. Ayuko
Head, Range Management
Ministry of Agriculture
P.O. Box 30028
Nairobi, Kenya

Marjorie S. Belcher
2912 Bumbarton Street, N.W.
Washington, D.C. 20007

Quincy Benbow
Agricultural Development Officer
AID/AFR/DR/ARD
Washington, D.C. 20523

John W. Bennett
Professor of Anthropology
Department of Anthropology
Washington University
St. Louis, MO 20022

Robert J. Berg
Associate Assistant Administrator
AID/PPC/E
Washington, D.C. 20523

Edmond Bernus
Directeur de recherches ORSTOM
Géographe-chercheur
27 Quai de la Tournelle
75005 Paris, France

Richard Blue
Chief, Studies Division
AID/PPC/E/S
Washington, D.C. 20523

Philippe Blanc
Spécialiste de l'élevage
Banque mondiale
1818 H Street
Washington, D.C. 20433

Douglas W. Butchart
Senior Livestock Specialist
AID/AFR/DR/ARD
Washington, D.C. 20523

Goler T. Butcher
Assistant Administrator
AID/AFR
Washington, D.C. 20523

Joseph Conrad
Professor of Animal Nutrition
Coordinator, Tropical Animal Science Program
Department of Animal Science
2103 McCarty Hall
University of Florida
Gainesville, FL 32605

Gudrun Dahl
Research Associate
Department of Social Anthropology
University of Stockholm
Asögatan 120
11624 Stockholm, Sweden

Moulaye Diallo
Docteur vétérinaire
Conseiller CILSS
B.P. 7049
Ouagadougou, Haute-Volta

Hamadi Dicko (Mali)
Etudiant
University of Arizona
714 E. 10th Street, Apt. 9
Tucson, Arizona 85719

30

Frank M. Dimond
Evaluation Officer
AID/AFR/DP
Washington, D.C. 20523

M. McDonald Dow
Deputy Director, BOSTID
National Academy of Sciences
2101 Constitution Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20418

Neville Dyson-Hudson
Department of Anthropology
State University of New York at Binghamton
Binghamton, N.Y. 13901

Shirley A. Erves
Uganda Desk Officer
AID/AFR/EA
Washington, D.C. 20523

Donald S. Ferguson
Agricultural Economist
USDA-Technical Assistance Officer
4608 Millburn Ct.
Alexandria, VA 22309

Patrick Fleuret
Social Science Analyst
AID/PPC/PDPR/HR
Washington, D.C. 20523

John G. Galaty
Assistant Professor of Anthropology
Department of Anthropology
McGill University
855 Sherbrooke Street W.
Montréal, Québec H3A2T7
Canada

Ibrahim Garba (Niger)
Etudiant
Department of Rural Sociology
University of Missouri
Columbia, MO 65211

Jere Gilles
Assistant Professor
Investigator, Small Ruminants CRSP
Department of Rural Sociology
University of Missouri
Columbia, MO 65211

Myron Golden
Officer-in-Charge
Sahel Development Program Office
AID/AFR/SFWA
Washington, D.C. 20523

Harold S. Gray
Officer-in-Charge
Senegal Basin States
AID/AFR/SFWA
Washington, D.C. 20523

Gregory B. Greenwood
Etudiant
Department of Range Science
Colorado State University
220 E. Laurel Street, # 15
Fort Collins, CO 80524

Ibrahim Sory Gueye
Directeur général SODESP
46 Zone A, Dakar
B.P. 10.282
Sénégal

C.E. Haines
Livestock Advisor
AID/DS/AGR
Washington, D.C. 20523

John B. Hannum
Administrative Assistant (Programs)
ACTION
806 Connecticut Avenue, N.W.
Washington, D.C.

Larry W. Harms
Livestock Advisor
Acting Agricultural Development Officer/Livestock
AID/Bamako
Washington, D.C. 20520

Harold F. Heady
Assistant Vice President for Agriculture
University of California
317 University Hall
Berkeley, CA 94720

Lawrence C. Heilman
Deputy Director for Technical Services
AID/AFR/DR
Washington, D.C. 20523

Allan Hoben
Professor of Anthropology
Boston University
Visiting Development Fellow
Overseas Development Council
1717 Massachusetts Avenue
Washington, D.C. 20036

James H. Hughes
Agricultural Development Officer
AID/Nouakchott
Department of State
Washington, D.C. 20520

Charles P. Humphreys
Economiste
Banque mondiale
Room E-327
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

Salisu A. Ingawa (Nigeria)
Etudiant
Department of Agricultural Economics
Michigan State University
East Lansing, MI 48823

Keith Jamtgaard
Small Ruminant CRSP
University of Missouri
Columbia, MO 65211

Douglas L. Johnson
Associate Professor
School of Geography
Clark University
950 Main Street
Worcester, MA 01610

Twig Johnson
Social Science Advisor
AID/PPC/E/S
Department of State
Washington, D.C. 20523

William H. Johnson
Chief, Division of Agriculture and Rural Development
AID/AFR/DR
Washington, D.C. 20523

Jim Kelly
Director
AID/AFR/SFWA
Washington, D.C. 20523

27

A.B. Kgositintsi (Botswana)
Etudiant
International Programs Office, Room 2112
Agriculture-Science Building
West Virginia University
Morgantown, West Virginia 26505

Asmarom Legesse
Professor of Anthropology
c/o IPAL-KALLACHA
UNESCO
P.O. Box 30592
Nairobi, Kenya (jusqu'au 31 août 1980)

John V.D. Lewis
Economic Anthropologist
AID/DS/RAD
Washington, D.C. 20523

Peter D. Little
Rural Development Analyst
AID/DS/RAD
Washington, D.C. 20523

Mark A. Marquardt
Etudiant
Land Tenure Center
310 King Hall
University of Wisconsin at Madison
Madison, Wisconsin

Melkiori Matwi
Cultural Research Officer
Ministry of National Cultural and Youth
Department of Research and Planning
P.O. Box 4284
Dar-es-Salaam, Tanzania

Henry L. Miles
Evaluation Officer
AID/AFR/DP
Washington, D.C. 20523

Jon R. Moris
Associate Professor of Anthropology
Utah State University
Department of Sociology, Anthropology
and Social Work
UMC07, Utah State University
Logan, Utah 84322

24

Abdoulaye Niang (Mali)
Etudiant
Purdue University
209-5 Airport Road
W. Lafayette, Indiana 47906

Marcia Odell
Research Associate
Institute of Development Management
Box 1357
Gaborone, Botswana

Tebogo Nkwe (Botswana)
Etudiant
West Virginia University
1056 Van Voorhis Road
Medical Center Apts. K118
Morgantown, W. VA 26505

Ingrid Peters
Ethiopia Desk Officer
AID/AFR/EA
Washington, D.C. 20523

Karen M. Poe
Program Analyst
AID/PPC/PB
Washington, D.C. 20523

Ouaïdou Ramadan
Docteur vétérinaire
Directeur adjoint de l'élevage du Tchad
Direction élevage - B.P. 750
N'Djamena, République du Tchad

Ned S. Raun
Animal Scientist
Director, Production Programs
Winrock International Livestock Research
and Training Center
Morrelton, Arkansas 72110

Jim Riddell
Associate Professor
Land Tenure Center
University of Wisconsin
Madison, Wisconsin

Peter Rigby
Professor of Anthropology
Temple University
Philadelphia, PA 19122

45

Barry Riley
Chief, Policy Planning, Evaluation
and Economic Analysis Division
AID/AFR/DP
Washington, D.C. 20523

Alioune Sall
Sociologue
Conseiller pour les ressources humaines, CILSS
B.P. 7049
Ouagadougou, Haute-Volta

Stephen Sandford
Research Officer
Overseas Development Institute
10-11 Percy Street
London, W1P 0JB, U.K.

J. Carole Scherrer
Botswana Desk
AID/AFR/SA
Washington, D.C. 20523

Harold K. Schneider
Professor of Anthropology
Indiana University
Bloomington, Indiana 47405

Solomon G. Sherman
Rural Development Officer
USAID/Liberia
APO, N.Y. 09155

Poul A. Sihm
Research Coordinator, Arid Zones and Monitoring
ILCA
P.O. Box 5689
Addis Abéba, Ethiopie

John Staatz
Etudiant
Department of Agricultural Economics
Michigan State University
East Lansing, MI 48924

Wilbur G. Thomas
Livestock Projects Manager
AID/Dakar
Washington, D.C.

76

Theresa Anne Ware
Coordinator/African Studies Outreach
Howard University
African Studies Center
Washington, D.C. 20059

Richard Trevor Wilson
Senior Animal Scientist
Centre international pour l'élevage en Afrique
Programme du Sahel
B.P. 60
Bamako, Mali

Lawrence A. Witucki
Agricultural Economist
USDA, ESCS, IED
Room 396, GHI Building
Washington, D.C. 20250

Benson M. Woie
Senior Research Officer
Ministry of Agriculture
Kiboko Range Research Station
P.O. Box 12
Makindu, Kenya

INSTITUTE FOR DEVELOPMENT ANTHROPOLOGY

PERSONNEL AFFECTE A L'ATELIER

Alexander Fischler, Traducteur

Michael M. Horowitz, Directeur

J. Terrence McCabe

Muneera Salem Murdock, Adjoint au Directeur

Thomas M. Painter

Alfred S. Waldstein, Rapporteur

37

Appendice II

ATELIER SUR LE PASTORALISME ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE EN AFRIQUE

Michael M. Horowitz, Directeur

ORDRE DU JOUR

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 1979

- 16h00 - 20h30 Inscription
- 19h30 Dîner
- 20h30 Séance I. La Société pastorale et l'écologie : I
Présidente : M. Carole Scherrer, AFR/SA
Directeur des débats : M. Asmarom Legesse, Swarthmore College
Les débats suivront la projection de films sur le nord du Kenya :
 Les Boran du Kenya (33 min.)
 Les éleveurs Boran (17 min.)
 Les femmes Boran (18 min.)

LUNDI 24 SEPTEMBRE 1979

- 07h00 - 08h30 Petit déjeuner
- 08h30 - 12h30 Inscription
- 09h00 - 12h00* Séance II. Objectifs de l'intervention des donateurs dans le secteur de l'élevage pastoral en Afrique : Hiérarchie, complémentarité et possibilités de conflit :
1. Comment accroître la production de viande (a) pour le marché local et (b) pour l'exportation ?
2. Comment retarder et inverser la dégradation de l'environnement et la désertification ?
3. Comment améliorer le revenu et le cadre de vie des producteurs pastoraux ?
Présidente : Mme Goler T. Butcher, Administrateur adjoint
 Bureau pour l'Afrique, Agence pour le développement international
Directeur des débats : M. Douglas Butchart, AFR/DR/ARD
Programme du Bureau pour l'Afrique dans le secteur de l'élevage pastoral.
- 12h30 Déjeuner

* Il y aura des pauses-café pendant les séances de la matinée et de l'après-midi.



- 14h00 - 18h30* Séance III. Obstacles qui se dressent devant la réalisation des objectifs d'intervention dans le secteur de l'élevage pastoral : I
Présidents : M. Stephen Sandford, ODI et M. Alioune Sall, CILSS.
A. Obstacles qui se dressent devant une augmentation de la production pastorale dans les zones sahélienne et soudanaise.
1. Contraintes écologiques et adaptation de l'éleveur
2. Identification et évaluation de la dégradation des pâturages
3. Concurrence et symbiose entre l'agriculture et l'élevage
4. Effets des politiques et programmes de l'Etat.
5. Commercialisation et marketing.
6. Présentation d'un projet de "nouvelle génération" : le SODESP au Sénégal
Directeurs des débats : M. I.S. Gueye, SODESP, et M. Wilbur Thomas, AID/Dakar
- 19h00 Dîner
- 20h30 Séance IV. La Société pastorale et d'écologie : II
Président : M. R.T. Wilson, CIEA
Directeurs des débats : M. J.V.D. Lewis, DS/RAD, M. Hamadi Dicko, University of Arizona et M. Abdoulaye Niang, Purdue University.
Les débats suivront la projection d'un film de M. Henk Breman sur la transhumance Fulbe au Mali et en Mauritanie et ils porteront sur l'utilité de ces mouvements et de l'utilisation des pâturages pour les interventions dans le secteur de l'élevage au Mali.
- 22h00 Réunion informelle
- MARDI 25 SEPTEMBRE 1979
- 07h00 - 08h00 Petit déjeuner
- 08h30 - 12h00* Séance V. Obstacles qui se dressent devant la réalisation des objectifs d'intervention dans le secteur de l'élevage pastoral : II
Présidents : Professeur Abdel-Ghaffar M. Ahmed, University of Khartoum, M. Peter Rigby, Temple University et M. Melkiori Matwi, Gouvernement de la Tanzanie.
B. Les hauts-plateaux d'Afrique de l'Est
Directeurs des débats : M. Gudrun Dahl, Stockholm University M. Allan Hoben, Boston University, et M. Jon Morris, Utah State University.
Etude de cas : Les pâturages et le bétail Maasai en Tanzanie.

29

C. Afrique centrale

Directeurs des débats : M. Marcia Odell, AID/Gabarone, et
M. William H. Johnson, AFR/DR/ARD

12h30

Déjeuner

14h00 - 18h00*

Séance VI. Etude d'autres importantes questions : I
Présidents : M. P.A. Sihm, CIEA, M. E. Bernus, ORSTOM, et
M. F. Heady, University of California.

Au cours de cette séance et de la séance suivante, les participants examineront une série de questions sur la base notamment des données tirées des séances précédentes. Les questions ci-après ont uniquement pour but d'orienter les débats. Leur numérotation ne suppose pas forcément une séquence ou un ordre de priorité.

1. Comment peut-on justifier la création d'institutions en fonction d'une augmentation de la production, d'un accroissement du revenu des producteurs ou d'une utilisation plus efficace des ressources ?
2. Quelles sont l'utilité et l'incidence de la formation sur le revenu des producteurs, la production et l'utilisation efficaces des ressources ? Qui reçoit une formation dans le cadre des projets et programmes en cours ? Qui impartit la formation ?
3. Quelles sont l'utilité et l'incidence de la vulgarisation sur le revenu des producteurs, la production et l'utilisation efficace des ressources ? Les agents de vulgarisation ont-ils appris à évaluer les systèmes de production existants ? Que reçoivent les agents de vulgarisation pour aider les éleveurs à améliorer leur situation ?
4. La fraction des ressources des projets et des programmes allouée à la création d'institutions, à la formation et à la vulgarisation est-elle justifiée par une analyse de leurs avantages réels en matière de production, de revenu et de ressources ? Sur quelles hypothèses doit se fonder une telle analyse ?
5. Quel est le rapport entre la commercialisation et les objectifs des projets et programmes ? Quels sont les rôles que doivent jouer l'Etat et les sociétés parastatales dans la commercialisation du bétail ? Les systèmes de commercialisation des secteurs public et privé sont-ils différents lorsqu'ils leur faut attirer des animaux des pâturages et fournir aux producteurs des stimulants monétaires ?
6. Quelle est l'importance de l'emplacement des abattoirs ?
7. Comment les composantes d'exploitation des pâturages d'un projet tiennent-elles compte des conditions écologiques locales ? Comment ces composantes sont-elles rattachées aux méthodes d'exploitation existantes et

40

- aux modèles d'utilisation des terres des peuples pastoraux eux-mêmes ? La commodité administrative a-t-elle empiété sur le contrôle des pâturages ? Les utilisateurs des pâturages ont-ils reçu pour mission de protéger les pâturages et se sont-ils vu confier le pouvoir de le faire ? La fraction des fonds des programmes et projets consacrée à l'exploitation des pâturages correspond-elle à l'importance que lui donnent les déclarations de politique et de stratégie ?
8. Que pense-t-on actuellement de la lutte contre les parasites ? Comment a-t-on évalué l'incidence écologique des programmes de lutte contre les différents parasites ? Les parasites contribuent-ils à obtenir des rapports équilibrés animaux/fourrage ?
 9. Quels sont les effets sur l'environnement d'un accroissement du nombre des animaux sur de "nouvelles terres" ? Quelles sont les différences écologiques à long terme entre l'exploitation des troupeaux sédentaires et transhumants ? Quels sont les avantages qui sont offerts aux éleveurs pour leur faire vendre de jeunes animaux aux agriculteurs implantés sur les nouvelles terres ?
 10. La stratification par zone envisage un accroissement de l'élevage dans les zones à précipitations intermédiaires. Les éleveurs sédentaires peuvent-ils cultiver suffisamment de fourrage pour empêcher le bétail de surcharger les pâturages à proximité du village ? Quels sont les coûts économiques et les stimulants de cette production de fourrage ? Les coûts et les stimulants ont-ils été inclus dans les plans des projets ?
 11. Les avantages de la traction animale et du fumier neutralisent-ils la hausse des coûts que doivent absorber les agriculteurs ? Les agriculteurs sont-ils passés volontairement et avec succès de la binette à la charrue attelée ? Où a échoué cette tentative (chez les Mossi par exemple) ? Pourquoi ? Quelles sont les conséquences écologiques de la culture attelée dans les différentes zones écologiques ? Sous différentes formes de production ?
 12. Quelle est l'incidence des programmes de reboisement sur les pâturages pastoraux et parmi les éleveurs sédentaires ? Quelles sont les possibilités d'un contrôle local sur les ressources sylvicoles ?
 13. Dans quelles conditions et à quelle échelle peut-on créer des parcelles d'alimentation économiquement viables ? Dans quelles conditions et à quelle échelle l'alimentation et l'achèvement par les fermiers sont-ils réalisables ?
 14. De quelle manière peut-on fournir équitablement du crédit à l'élevage ? Quels sont les types de mécanismes existants qui peuvent être invoqués pour garantir le remboursement de la dette ?

15. Comment peut-on déterminer si les éleveurs (transhumants ou pastoraux) seront plus ou moins en mesure de défrayer leurs coûts constants et récurrents une fois terminée la période initiale du projet ?

18h30 Dîner

20h00 Séance VII. Etude du système de contrôle du CIEA.
Présidents : M. Poul Sihm et M. N. Dyson-Hudson, CIEA

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1979

07h00 Petit déjeuner

08h30 - 12h00* Séance VIII. Implications des débats pour la politique à suivre, les programmes et la conception des projets.
Présidents : Mme Goler T. Butcher, AA/AFR et M. M.M. Horowitz

1. Qu'entend-on par une stratégie appropriée de l'AID pour le secteur de l'élevage pastoral en Afrique ?
2. Comment l'AID peut-elle mobiliser et rendre utiles les connaissances actuelles dans l'élaboration de programmes et projets du secteur de l'élevage ?
3. Comment l'AID peut-elle répondre le plus efficacement à son mandat qui est de faire tirer parti de ses activités la population rurale pauvre dans le secteur de l'élevage ? Comment peut-on satisfaire aux intérêts des femmes, des enfants, des groupes ethniques défavorisés et des vieillards dans ces activités ?
4. Quelles sont les autres activités de recherche et d'évaluation qu'il faut encore faire dans le secteur de l'élevage en Afrique ?

12h30 Déjeuner

14h00 Départ

42.

Appendice III

ATELIER SUR LE PASTORALISME ET LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE EN AFRIQUE

Harper's Ferry, Virginie de l'Ouest

24-26 septembre 1979

NOM _____

Questionnaire

Plusieurs communications ont été distribuées à l'avance. Il s'en dégage un certain nombre de questions qui feront vraisemblablement l'objet d'un désaccord prononcé. Nous souhaiterions évaluer le degré de votre accord avec ces questions et déterminer le degré de confiance que vous accordez aux faits présentés à leur appui. On trouvera ci-dessous une liste sélective de ces questions. Pour chaque question, veuillez (a) indiquer votre accord/désaccord en entourant d'un cercle le numéro approprié sur une échelle de 1 à 5 :

- 1 accord marqué
- 2 accord
- 3 aucune opinion (les faits présentés n'étant pas suffisants pour se faire une opinion)
- 4 désaccord
- 5 désaccord prononcé

(b) esquisser brièvement la nature des faits qui viennent à l'appui de votre choix; et (c) si les faits font défaut ou ne sont pas concluants, indiquer les types d'étude à faire pour obtenir les données nécessaires. Veuillez, le cas échéant, joindre aux questionnaires des pages additionnelles.

Vous êtes invités à renvoyer le questionnaire aussi rapidement que possible. Pour être utiles et permettre une mise en tableau et une analyse des données avant l'atelier, ces questionnaires doivent nous parvenir pour le 31 août 1979 au plus tard à l'adresse suivante :

* Institute for Development Anthropology
Livesock Workshop
P.O. Box 45, Westview Station
Binghamton, New York 13905 (U.S.A.)

Questions

1. Les projets de développement de l'élevage en Afrique ont jusqu'ici donné des résultats médiocres
- 1 2 3 4 5

* Les participants de l'AID doivent envoyer leurs réponses par la valise à M. T. Johnson, PPC/E/S, Room 2937 NS.

43

Explication :

- 1.1 Qu'entend-on par "résultats médiocres" ? Comment les mesure-t-on ?
- 1.2 Les projets d'élevage ont-ils jusqu'ici obtenu des résultats plus médiocres que d'autres interventions tournées vers la production ?
- 1.3 Les résultats des projets d'élevage en Afrique sont-ils très différents de ceux obtenus dans d'autres parties du monde ?
- 1.4 Veuillez donner des exemples (nom du projet, site, tous autres renseignements) des :
 - 1.4.1 Projets d'élevage "les plus mauvais";
 - 1.4.2 Projets d'élevage "à résultats médiocres";
 - 1.4.3 Projets d'élevage à "bons résultats";
 - 1.4.4 Projets d'élevage "les meilleurs".
2. Une des principales causes des résultats médiocres qu'obtiennent les projets de développement de l'élevage est que ceux-ci sont fondés sur des hypothèses erronées ou, au mieux, très inexactes au sujet de l'écologie pastorale, de la prise de décisions économiques, de l'organisation politique et sociale

1 2 3 4 5

Explication : Le Document d'identification du projet SODESP de l'AID au Sénégal contient l'accusation suivante :

Le principal problème que soulève l'exploitation des ressources pastorales au Sénégal est celui des moyens à trouver pour modifier le système traditionnel en vigueur de production de bétail. La lacune la plus sérieuse de ce système est que rien ne permet de s'assurer que les animaux restent dans les limites de la capacité de charge d'une région donnée. Aussi, des mesures "bénéfiques" comme l'amélioration de la santé animale et de l'adduction d'eau ont souvent pour conséquences une surcharge et, finalement, une dégradation des pâturages. En bref, c'est un système cyclique d'abondance et de famine. Dans le cadre du système communal traditionnel d'utilisation des pâturages, le propriétaire d'un troupeau fait d'ordinaire paître autant d'animaux qu'il le peut afin de minimiser ses risques en cas de sécheresse et de maximiser sa part des pâturages dont la commune est le propriétaire. Rien ne l'incite à faire des améliorations. Par conséquent, le principal problème est celui du contrôle de la taille du troupeau en fonction de la capacité des pâturages.

- 2.1 Les pâturages africains sont depuis toujours l'objet d'une dégradation à long terme

1 2 3 4 5

41

III-3

2.2	Cette dégradation est le résultat d'une surcharge des pâturages	1	2	3	4	5
2.3	La surcharge est le résultat de l'accès communal aux pâturages ainsi que de la propriété individuelle du bétail	1	2	3	4	5
2.3.1	La taille des troupeaux est limitée par la capacité qu'a le propriétaire de mobiliser de la main-d'oeuvre	1	2	3	4	5
2.3.2	Dans de nombreuses régions d'Afrique, l'accès aux pâturages et à l'eau n'est pas illimité; des programmes d'exploitation pourraient être mis au point sur la base des droits d'usufruit existants	1	2	3	4	5
3.	Les taux d'écoulement en Afrique sont bas, les éleveurs considérant en effet leur bétail comme un objet de prestige et de richesse plutôt que comme un moyen d'échanges économiques	1	2	3	4	5
3.1	Les éleveurs ne réagissent pas aux stimulants du marché	1	2	3	4	5
3.2	Ce manque de réaction se présente sous la forme d'une courbe de l'offre "concave"; à mesure que les prix montent, l'offre diminue	1	2	3	4	5
3.3	Les besoins démographiques et écologiques des troupeaux qui satisfont la consommation locale n'encouragent pas considérablement un accroissement de l'écoulement	1	2	3	4	5
3.4	Néanmoins, le troupeau moyen de bovins comprend un nombre beaucoup plus élevé de jeunes mâles et d'adultes que l'exige la situation	1	2	3	4	5
3.4.1	Les stimulants économiques encouragent rarement la vente d'animaux mâles aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas atteint leur poids complet	1	2	3	4	5
3.4.2	Comme en témoigne la hausse des prix du bétail dans le temps, l'inflation laisse supposer qu'il est économiquement rationnel d'envoyer les animaux à l'abattoir aussi tard que possible	1	2	3	4	5

- 3.4.3 Les taureaux qui étaient auparavant à la traîne rendent plus facile la transhumance en saison sèche 1 2 3 4 5
4. La transhumance est la technique écologiquement saine qui consiste à élever du bétail dans un environnement semi-aride et dans les limites de la technologie disponible 1 2 3 4 5

Explication :

Les mêmes pâturages peuvent être digestibles à 70 pour cent lorsqu'ils sont verts, à 30 pour cent lorsqu'ils sont secs et une faible utilisation en phase verte signifiera une perte d'énergie potentielle et consommable. La mobilité est essentiellement une stratégie qui sert à maximiser l'ingestion de fourrage à taux élevé de digestibilité, ce qui laisse pour la fin celle du fourrage à faible taux. Cette stratégie s'est soldée par le recours successif aux habitats dans les savanes africaines... En fait, elle réduit l'effet des cycles de croissance hautement saisonniers et c'est, chose ironique, les variations spatiales des précipitations qui le permettent ! La sensibilité des éleveurs aux variations et différences de pâturages est extrêmement forte car ils peuvent contrôler les différences marginales d'après la production de lait (D. Western, "The environment and ecology of pastoralists in arid savannahs", Communication présentée au Symposium SSRC sur l'avenir des sociétés "primitives" traditionnelles. Cambridge. 1974: 12-13).

5. De nombreuses sociétés pastorales n'ont pas de "chefs", à savoir des individus possédant le pouvoir de diriger les mouvements et l'aménagement des animaux d'autres personnes. Il en résulte que les projets d'élevage pastoral doivent être acceptables pour les exploitants de troupeaux, et non pas simplement pour les responsables traditionnels 1 2 3 4 5
- 5.1 La décentralisation du pouvoir est positivement adaptative lorsque le bien-être du bétail est tributaire du traitement des données micro-écologiques; l'exploitant prend des décisions sur la base de données immédiatement disponibles. La centralisation du pouvoir place la prise de décision loin de ces données 1 2 3 4 5
6. Mettre l'accent sur la production de boeuf plutôt que sur la production de lait aura vraisemblablement deux conséquences pour les groupes d'éleveurs que les documents de projet n'identifient que rarement 1 2 3 4 5

4/4

- 6.1 Une diminution de la nutrition locale puisque les veaux mâles voient leurs besoins de lait augmenter par rapport à la population 1 2 3 4 5
- 6.2 Une détérioration du rang de la femme qui est fréquemment chargée d'assurer la distribution au foyer et au marché des produits laitiers 1 2 3 4 5
7. L'embouche bovine, à elle seule ou de pair avec la traction à boeufs peut ne pas s'avérer économiquement viable pour les petits agriculteurs même lorsque ceux-ci investissent comme le veut la tradition dans du bétail qui est alors confié aux soins de spécialistes pastoraux 1 2 3 4 5
- 7.1 Par contre, élever de petits ruminants s'avérera sans doute économiquement viable.
8. Les unités administratives chargées de l'exécution de projets d'élevage pastoral ne sont normalement pas tenues pour responsables du bien-être des éleveurs 1 2 3 4 5
- 8.1 Les employés affectés au projet ne sont guère encouragés à aider les éleveurs ou à les considérer comme des mandants puisque ceux-ci tendent à être politiquement marginaux, appartenant en effet à des groupes ethniques et linguistiques qui sont mal représentés dans les milieux administratifs du pays 1 2 3 4 5
- 8.2 Des politiques administratives comme la politique de fixation des prix, les règlements d'écobuage et même la vaccination obligatoire du bétail sont imposées sans la participation des éleveurs et sont considérées par ces derniers avec soupçon et fréquemment avec hostilité 1 2 3 4 5
- 8.3 "Dans les projets d'élevage dont le principal but est d'accroître la production de boeuf et dont le but secondaire, récemment du moins, est de ralentir et d'inverser la dégradation de l'environnement, "l'amélioration du revenu et du cadre de vie des éleveurs" est respecté plus en théorie que dans la pratique 1 2 3 4 5

9. La plupart des projets de développement de l'élevage n'ont pas réussi à faire participer les éleveurs à la conception et à l'exécution des projets de telle sorte que ceux-ci n'ont ni le désir ni les moyens de se charger de l'entretien, du financement et de la réglementation des ressources que créent lesdits projets

1 2 3 4 5

9.1 Bon nombre de groupes pastoraux ont les capacités administratives et budgétaires requises pour participer de cette manière à des projets d'élevage

1 2 3 4 5

Explication : Comparer le projet Hema de la FAO en Syrie.

* * * *

La liste des propositions faites ci-dessus est loin d'être exhaustive. Il est vraisemblable que nous soulèverons d'autres questions et que nous vous demanderons ultérieurement d'y répondre. N'hésitez pas à faire des commentaires sur les questions additionnelles qui, selon vous, revêtent de l'importance et mentionnez celles que vous souhaiteriez voir posées aux autres participants. Merci.

Le questionnaire a été distribué afin d'en obtenir des réponses qui aideraient le personnel à sélectionner les principaux thèmes de discussion de l'Atelier. Chaque fois qu'une question a fait l'objet d'un consensus élevé, moins de temps lui a été alloué. Lorsque différentes opinions ont été exprimées, un débat plus long a été prévu. Vingt-sept questionnaires ont été renvoyés avant l'Atelier et on trouvera ci-après un état récapitulatif des réponses. (Les questionnaires renvoyés après l'Atelier n'ont pas été pris en considération car ils risquent d'avoir été influencés par les débats).

Question	Accord					Désaccord					Moyenne
	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5		
1	10		13		1		2				1,8
2	15		10		1		1				1,6
2.1	4		11		10		2				2,4
2.2	1		9		8	2	7				2,9
2.3	3		7		7		5	1	4		3,1
2.3.1	3		7		7		4	1	5		3,1
2.3.2	6		11		8	1	1				2,2
3	2		4		3		12		5		3,5
3.1	1		2				15	1	6		4,0
3.2	1		6		4		7		5		3,4
3.3	1		12		4		2		3		2,7
3.4	1		3		6		11		6		3,7
3.4.1	6		11		5		1		1		2,2
3.4.2	5		11		7		3				2,3
3.4.3	4		11		4		2				2,2
4	13		10				3				1,7
5	8		15				2		1		2,0
5.1	13		8		2		2		1		1,8
6.1	4		10	2	6		2		1		2,4
6.2	7		9		7		1		1		2,2
7	2		11		11		1		1		2,5
7.1	5		10		7	1	2				2,3
8	4		15		4		1				2,1
8.1	2		18		4		1				2,2
8.2	7		15		2						1,8
8.3	9		13		1		2				1,8
9	13		11		1				1		1,7
9.1	6		11	1	4		1		2		2,3

Les répondants comprennent neuf spécialistes des sciences sociales, sept économistes et économistes agraires, six spécialistes des pâturages et écologistes, quatre spécialistes des sciences animales et vétérinaires et un géographe. Onze d'entre eux sont des théoriciens (parmi eux se trouvent

d'anciens fonctionnaires de l'AID), sept sont actuellement employés par l'AID, le PC et la DOA, deux travaillent pour des institutions multilatérales de développement, quatre sont membres d'institutions non gouvernementales de recherche sur le développement et trois sont des Africains qui étudient les problèmes de l'élevage dans leurs propres pays.

Les réponses sont tout simplement un reflet des points de vue exprimés avant l'Atelier et non pas un échantillon scientifique de l'opinion professionnelle. Les intéressés ont été obligés d'exprimer une opinion quantitative sur ce que sont des questions essentiellement qualitatives et les questions elles-mêmes sont sujettes à différentes interprétations qui influent naturellement sur la réponse. Plusieurs des répondants ont décidé d'expliquer leurs réponses au moyen de données narratives. Ces réponses ont été très utiles et on en reproduira ci-dessus des parties :

Question I : Les projets de développement de l'élevage en Afrique ont jusqu'ici donné des résultats médiocres. Qu'entend-on par "résultats médiocres" ? Comment les mesure-t-on ? Les projets d'élevage ont-ils jusqu'ici obtenu des résultats plus médiocres que d'autres interventions tournées vers la production ? Les résultats des projets d'élevage en Afrique sont-ils très différents de ceux obtenus dans d'autres parties du monde ? Veuillez donner des exemples (nom du projet, site, tous autres renseignements) des projets d'élevage "les plus mauvais"; des projets d'élevage "à résultats médiocres"; des projets d'élevage à "bons résultats"; des projets d'élevage "les meilleurs".

Réponses

- 1) En règle générale, vous mettez de par trop l'accent sur les "projets" et pas assez sur les programmes de caractère général (soins vétérinaires par exemple) ou encore sur les changements dont le gouvernement ne s'est guère préoccupé. Vous ne faites pas une différence suffisante entre les systèmes "pastoraux" (utilisation extensive des zones sèches) et d'autres systèmes d'élevage.

Certains projets (les projets laitiers surtout) ont, dans les zones à potentiel élevé en particulier, réussi à faire monter la production destinée au marché et à élever le revenu des éleveurs. Pour ce qui est des projets pastoraux, les résultats obtenus dans la stabilisation du nombre des animaux sont médiocres alors que dans d'autres domaines (soins vétérinaires par exemple), ils sont satisfaisants.

Par résultats "médiocres", on entend ceux qui ne parviennent pas à satisfaire l'objectif "particulier" "d'une personne". Certains objectifs sont "inappropriés" en ce sens qu'ils sont mal conçus. Enfin, les termes "succès et échec" prêtent à équivoque à moins qu'ils ne soient liés à un objectif et à un évaluateur.

- 2) Par résultats médiocres, on doit entendre le fait que le projet n'a pas réussi à satisfaire les objectifs, c'est-à-dire à contrôler par exemple la croissance des troupeaux par rapport aux possibilités

données de pacage. Un bon exemple est l'échec du programme Karamojong (Baker l'a décrit en détail) qui a conduit le gouvernement à abandonner les efforts qu'il avait entrepris pour contrôler les activités de pacage et, partant, à abandonner les terrains de parcours Karamojong aux spécialistes de l'agriculture de l'ouest.

A cette question, il n'est pas facile de donner une réponse comme l'a très bien compris son auteur qui a placé les termes d'évaluation entre guillemets. Tout dépend en effet de la question de savoir si vous évaluez les résultats dans l'optique des planificateurs ou dans celle des éleveurs. Aussi, de "bons" résultats (bien qu'ils n'aient pas été obtenus par les exploitants) peuvent être attribués aux Maasai Kaputeii. Un groupe d'entrepreneurs Maasai a en effet réussi à reconstituer ses activités en fonction de la production de boeuf et à réaliser des investissements monétaires pour accroître son patrimoine. Il en a résulté que d'autres Maasai se sont vu interdire l'accès aux terrains de parcours revendiqués par ces entrepreneurs.

Je ne peux pas dire si les résultats des projets d'élevage sont plus mauvais que d'autres mais j'ai l'impression que d'autres programmes agricoles ont été couronnés d'un plus grand succès (coton à Teso, coton à Sukuma, café à Chagga, café à Baganda, etc.) que les programmes d'élevage bien que les chiffres relatifs à l'écoulement du boeuf dans l'article de Meyn intitulé Beef Production in East Africa semblent indiquer qu'un nombre de plus en plus grand de personnes (comme les Meru) ont, sans bruit et de leur propre initiative, décidé de faire de la production de boeuf une réserve de valeur.

Je ne peux pas dire comment comparer les résultats obtenus en Afrique de l'Ouest à ceux de l'Afrique de l'Est (mes commentaires portent sur cette dernière) mais j'ai l'impression que chez les Navajo, en Afrique du Nord et au Proche-Orient, le contrôle de l'élevage s'est heurté à des problèmes similaires.

- 3) 1.1 Vu les buts contradictoires des projets, il est difficile de faire une évaluation générale de projets donnés sauf lorsque ceux-ci n'ont guère ou pas d'incidence. Bon nombre de buts comme la réduction des troupeaux, l'augmentation des ventes de bétail, l'amélioration des bêtes et la lutte contre les maladies, la prestation de services sociaux, l'amélioration de la nutrition, etc. sont manifestement indépendants les uns des autres et même, dans certains cas, incompatibles (comme la lutte contre les maladies et la réduction des troupeaux dans le court terme; une meilleure exploitation par le jeu d'un changement du régime foncier et un renforcement de la hiérarchie économique-politique; un relèvement du niveau social de la société tout entière, dans le long terme). En règle générale donc, les résultats médiocres se réfèrent au niveau de l'incidence générale que je considère normalement faible (ce qui n'est pas toujours un aboutissement défavorable). En termes plus spécifiques, certains projets mettent l'accent sur une série de buts et n'obtiennent donc pas des résultats dans d'autres domaines. A l'heure actuelle, les programmes Maasai d'élevage en groupe ont consolidé le régime foncier de la population tout entière au

détriment d'innovations en matière d'élevage - ce phénomène pourrait ne pas s'avérer viable très longtemps puisque chaque ranch décide individuellement de ses futurs intrants, sur la base de ses membres et de ses intérêts.

1.2 Oui, les projets de développement de l'élevage sembleraient en général obtenir des résultats médiocres, essentiellement à cause des antithèses qui sont incorporées dans les plans d'avenir des sociétés pastorales. Il arrive fréquemment que les programmes soient de même voués à l'échec à cause d'espairs immesurables ou irréalistes concernant une transformation totale de la société mais aussi à cause d'un penchant anti-pastoraliste évident de la part des planificateurs et des administrateurs qui donne lieu au phénomène bien connu du "et maintenant, me croyez-vous?". Il se produit néanmoins des parallèles entre la commercialisation et le bien-être de la collectivité dans les programmes de développement agricole, la pratique des cultures de rapport donnant par exemple un niveau de subsistance plus bas et un niveau de malnutrition plus élevé.

1.3 Bien que je ne possède pas des connaissances détaillées sur la question, j'ai l'impression que d'autres régions du monde comme le Moyen-Orient, la Mongolie, l'Inde, etc. font face à des problèmes très similaires et qu'elles obtiennent des résultats à peine meilleurs.

1.4.1 Les programmes de pacage Samburu dans les années quarante et cinquante sont un exemple des cas les plus graves.

1.4.2 Le ranch modèle Kaputie à la fin des années cinquante qui s'était effondré pendant la sécheresse est un bon exemple de résultats médiocres.

1.4.3 Les ranches de groupe Maasai pourraient être un bon exemple de projet à bons résultats (bien que l'éventail des variations soit large), moins pour le développement d'une industrie d'élevage que pour la consolidation éventuelle par les groupes Maasai d'un régime foncier qui peut fournir la base d'une défense de l'industrie contre ceux qui transformeraient la région en exploitations mixtes, en ranches de blé commercialisés, etc.

1.4.4 Les projets entrepris dans le Baringo du Sud sont parmi les projets les meilleurs puisqu'on y signale une remise en valeur des terres et l'établissement d'une infrastructure industrielle.

- 4) Un des faits les plus étonnants... a été l'absence quasiment uniforme de succès parmi les projets de développement axés sur le secteur de l'élevage. Par "résultats médiocres", je me réfère ici à l'incapacité qu'ont les projets d'élevage de satisfaire leur but souhaité, c'est-à-dire accroître la quantité de viande disponible dans le pays où est situé le projet de développement. L'expression "résultats médiocres" peut cependant prêter à confusion, en ce sens que le succès ou l'échec d'un projet est mesuré en fonction de l'augmentation de la production

de viande alors qu'on ignore des facteurs qui peuvent revêtir beaucoup d'importance pour ceux qui participent à l'exécution du projet. Je me réfère ici à des facteurs comme la cohésion sociale au sein de la famille, le rôle joué par la femme dans le système social, la capacité qu'a la famille de maintenir des relations sociales avec d'autres familles, ce qui renforce les chances de viabilité de la famille pendant les périodes de difficultés écologiques, etc. J'estime que pour faire d'un projet de développement un véritable succès, il faut que celui-ci permette non seulement d'accroître la production de viande mais aussi d'apporter des améliorations à l'état de santé, à la vie économique et à la vie sociale des participants au projet de développement.

- 5) 1.1 Nous estimons fréquemment que le projet a obtenu des "résultats médiocres" s'il n'a pas satisfait des objectifs déterminés à l'avance.

D'autre part, je connais certains projets qui n'ont pas satisfait les objectifs que nous nous étions fixés à l'avance mais qui ont néanmoins été couronnés d'un grand succès pour des raisons très différentes - nous n'avions pas par exemple prévu que ces projets auraient des effets favorables et ce, parce que nous n'avions pas saisi les aspirations mêmes de la population pas plus d'ailleurs que sa logique découlant de l'environnement. Ces projets ont parfois eu des effets défavorables que nous n'avions pas prévus même dans la détermination à l'avance de nos objectifs. Il est extrêmement difficile de dire qu'un projet a échoué ou réussi à moins que l'échec ou la réussite ne soient complets.

1.2 Oui, mais pas toujours directement. Un facteur important dont il faut tenir compte est que les résultats médiocres sont davantage imputables à ce que mange le bétail qu'aux animaux eux-mêmes. En Afrique, les animaux mangent en effet pour la plupart des herbes "sauvages" plutôt que des plantes comme le mil ou le sorgho. En d'autres termes, l'aliment n'est pas une culture plantée; il ne fait guère ou pas intervenir un investissement, il n'a souvent pas un propriétaire bien déterminé et son utilisation est davantage un droit qu'un coût. Cela ne signifie pas que les nomades n'essaient pas d'exploiter les pâturages, bien au contraire, mais les pâturages ne reçoivent pas la même attention ou la même importance qu'une culture plantée et récoltée. J'ai connu des personnes qui ont été tuées pour avoir laissé leur bétail manger la récolte d'un cultivateur, ce qui ne se serait pas vraisemblablement pas produit dans le cas d'un éleveur qui laisserait son bétail envahir le pâturage d'un autre éleveur à moins qu'il ne le fasse délibérément ou qu'il ne soit pris en flagrant délit de violation.

Les relations spatiales sont aussi importantes. Une culture vivrière est pratiquée sur une petite superficie et sa valeur semble concentrée et élevée alors que la culture fourragère est disséminée et sa valeur semble dispersée et relativement basse. Je pense qu'avant les inventions politiques de la période coloniale, les méthodes d'exploitation des pâturages étaient bien meilleures. (C'est là en grande partie une conclusion que je tire de mes lectures, de mes conversations avec

les vieux, de mes échanges de vues avec des étudiants français de l'Afrique équatoriale française, et d'autres sources tout aussi peu fiables). Il me semble que jadis les vieux du village et les chefs de tribu savaient l'époque à laquelle certains terrains de parcours devaient être assolés. Ils étaient également en mesure de par leur rang de faire respecter les décisions en matière d'exploitation et de limiter le nombre des étrangers qui avaient accès à leurs pâturages. Ces décisions étaient vraisemblablement bonnes puisque les populations ont survécu à des sécheresses comme celle de 1913 (elle fut au moins aussi grave que la plus récente) et à d'autres sécheresses dans le passé sans aide extérieure. Après l'ère coloniale, de nouveaux gouvernements sont arrivés au pouvoir, l'autorité des chefs de tribus s'était légèrement effritée et les nouveaux décideurs ne savaient pas véritablement quelles décisions il leur fallait prendre. Classés dans une sorte de vide sans leadership, les éleveurs ont vraisemblablement évité les méthodes d'exploitation les plus difficiles comme celle qui consiste à déplacer le bétail sur de longues distances pour permettre aux zones les plus accessibles de récupérer. L'on pourrait bien sûr dire que les bons résultats obtenus, semble-t-il, autrefois, sont dus au fait qu'il y avait à l'époque moins d'habitants et moins d'animaux et que, partant, les pâturages faisaient l'objet de moins de pressions. Cela explique sans aucun doute en partie le phénomène mais pas dans sa totalité. Si je ne me trompe, cela nous donne raison d'espérer qu'une amélioration des techniques d'exploitation à bon marché pourrait nous aider à redonner aux pâturages épuisés une productivité plus élevée à condition que ces techniques puissent être appliquées de manière compatible avec les véritables jugements de valeur, les implications sociales et les réalités économiques des peuples concernés.

Un autre problème est que l'on ignore beaucoup plus encore de la performance ou des besoins de la végétation des pâturages que de ceux des plantes vivrières comme le sorgho ou le mil. Les pâturages se composent littéralement de centaines d'espèces dont la composition génétique, les besoins d'eau et de fertilité, les tolérances de température, la résistance aux insectes, etc. sont en grande partie ignorés de tous. On les connaît certes pour les plantes vivrières cultivées. C'est pourquoi les erreurs sont plus fréquentes, la performance moins facile à prédire et les résultats finals plus nébuleux dans les différentes conditions des pâturages.

De surcroît, l'éleveur considérera vraisemblablement son bétail (c'est-à-dire sa culture) comme sa ressource de base alors que l'agriculteur en fera autant du sol. C'est là un facteur de comportement qui influe souvent sur les décisions d'exploitation des terres.

Tous les animaux dont le nombre excède celui qui est nécessaire pour faire vivre sa famille, il les considère d'ordinaire comme son compte en banque. Ce dont il a besoin, c'est un compte en banque qui ne mange pas son herbe.

1.3 Pour ce qui est de l'ampleur du problème, non. Pour ce qui est du type, oui.

1.4.1 Envoyer du bétail de race Hereford et Angus dans les régions tropicales humides. Embaucher des techniciens de la Montana State University et les envoyer travailler au Paraguay, etc.

1.4.2 Un projet d'insémination artificielle pour bétail bovin en Bolivie, 1961.

1.4.3 Un projet d'insémination artificielle pour bétail laitier au Chili, 1957-1960.

1.4.4 Un programme amélioré de pâturages pour bétail laitier au Chili, 1957-1960.

- 6) 1.1 Les résultats sont évalués en fonction des objectifs du projet. Bien que les projets puissent avoir de nombreux objectifs explicites, je crois qu'ils cherchent en général à améliorer le bien-être social de la société, limités qu'ils sont peut-être par des considérations de justice sociale - une amélioration de la loi de Pareto. J'estime en général que les projets de développement pastoral ont obtenu dans le passé des résultats plus ou moins satisfaisants et que leurs relations fonctionnelles avec les niveaux réels de bien-être sont cause de problèmes. Dans de nombreux cas, les projets ne semblent pas du tout affecter les éleveurs et, s'ils le font, pendant la durée de vie du projet seulement. Ils ne dotent pas les éleveurs des éléments requis pour modifier l'environnement physique et social dans lequel ceux-ci vivent.

L'évaluation doit découler d'objectifs définis opérationnellement. La difficulté réside dans la définition opérationnelle de ces objectifs.

1.2 Je pense que les projets d'élevage pastoral ont vraisemblablement obtenu des résultats plus médiocres que d'autres projets parce qu'ils n'ont pas réussi à créer pour les éleveurs d'autres solutions rationnelles. Cela est peut-être dû au fait qu'il est plus difficile de s'adopter à l'environnement qu'à la vie pastorale. L'agriculture africaine a été transformée en grande partie en un système monétaire - ce qui est ou ce qui semble rationnel l'est dans un contexte mieux défini.

1.3 Je ne sais pas - Tout dépend de celui qui s'occupe du bétail. Pour les éleveurs de subsistance dans le Baluchistan, des projets de développement comme les projets entrepris en Afrique échoueraient vraisemblablement. Par contre, si ces projets concernaient de riches éleveurs vénézuéliens (c'est-à-dire latino-américains), ils sembleraient tout aussi rationnels et faciles à exécuter.

1.4 Je n'ai pas suffisamment d'expérience pratique pour donner des exemples. Il me semble que les projets "les meilleurs" sont ceux qui cherchent à contrôler ou à améliorer un certain nombre de paramètres

physiques et sociaux. Le projet Assale-Serbewel LCBC est donc le meilleur projet que je connais.

Question II. Une des principales causes des résultats médiocres qu'obtiennent les projets de développement de l'élevage est que ceux-ci sont fondés sur des hypothèses erronées ou, au mieux, très inexactes au sujet de l'écologie pastorale, de la prise de décisions économiques, de l'organisation politique et sociale

2.1 Les pâturages africains sont depuis toujours l'objet d'une dégradation à long terme.

Cette dégradation est le résultat d'une surcharge des pâturages. La surcharge est le résultat de l'accès communal aux pâturages ainsi que de la propriété individuelle du bétail

2.3.1 La taille des troupeaux est limitée par la capacité qu'a le propriétaire de mobiliser de la main-d'oeuvre

2.3.2 Dans de nombreuses régions d'Afrique, l'accès aux pâturages et à l'eau n'est pas illimité; des programmes d'exploitation pourraient être mis au point sur la base des droits d'usufruit existants.

Réponses

1) 2.1 Réponse (3). Pour le manque de données sur cette question, voir l'étude faite par Warren Maizel pour la Conférence des Nations Unies sur la désertification). Lorsqu'on veut obtenir des preuves d'une dégradation, il faut avant tout en avoir une définition rationnelle et posséder des données rassemblées sur une période suffisamment longue pour pouvoir faire abstraction des effets cycliques. Cela n'a jamais été fait et aucune donnée n'a jamais été collectée.

2.2 Réponse (3), nuance de (4). Si il y a eu dégradation, nous ne savons pas (en Afrique) comment elle est liée dans le temps à une augmentation (éventuelle) de la charge effective des pâturages (par charge, on entend la biomasse des herbivores par unité de pâturage accessible).

2.3 Réponse (4), nuance de (5). Pour que cette déclaration soit "vraie" il faudrait montrer que le bétail privé et les pâturages communaux aboutissent à une plus grande dégradation que le bétail privé et les pâturages privés ou le bétail communal et les pâturages communaux. Les faits observés aux Etats-Unis et en Australie ne nous donnent guère de raison de nous fier à la double solution privée et nous ne savons rien de l'orientation de la dégradation dans les doubles solutions communales en Union soviétique et en Mongolie, encore que d'après les documents de la conférence susmentionnée, la dégradation est en voie d'élimination en Chine.

2.3.1 Réponse (3), nuance de (4). Ne donnez pas le jour à un nouveau "mythe". Dans certains cas, la main-d'oeuvre est le facteur limitatif de l'expansion. Dans de nombreux autres (Arabie saoudite par exemple - voir Cole dans la septième Communication sur le réseau pastoral), elle ne l'est pas.

2.3.2 Réponse (3), nuance de (4). Le problème est celui des "droits d'usufruit existants". Aux quatre coins du monde quasiment, la situation évolue tellement vite que nous nous heurtons aux vieux problèmes philosophiques grecs : "Peut-on entrer deux fois dans le même cours d'eau ?" Lorsqu'on cherche à soutenir "les systèmes traditionnels", on risque en fait d'imposer un nouveau système d'exploitation tout comme l'expérience du "pouvoir indirect" en Afrique coloniale britannique l'a montré.

2) 2.1 D'après la plupart des ouvrages que j'ai lus et d'après la plupart des éleveurs avec lesquels je me suis entretenus, on assiste en général à une dégradation à long terme des pâturages africains. Des changements de floraison et de structure sont intervenus partout dans le Sahel.

2.2 Les causes de la détérioration ne sont pas évidentes. Quelques études ont essayé d'établir une différence entre la sécheresse et la surcharge des pâturages. Ces deux facteurs varient d'intensité sur de très courtes distances. Il est préférable de regarder l'état des pâturages comme un concept local (c'est comme ça qu'on l'avait initialement conçu en fait).

2.3 Le surpâturage pourrait être le résultat d'une surabondance d'individus, chacun doté d'un nombre insuffisant d'animaux, ou d'un nombre tolérable d'éleveurs dotés d'un nombre excessif. Il pourrait également résulter de l'accès de nombreux anciens non-"éleveurs" au système d'utilisation des pâturages, le bétail étant une forme préférée d'investissement. Ainsi donc, bien qu'aucune de ces possibilités ne contredise la déclaration, chacune d'elles implique des méthodes très différentes de réduction de la surcharge des pâturages.

3) Si nous parlons des projets d'élevage en pâturage, oui. Contrôler la taille du cheptel en fonction de la capacité des pâturages est le problème fondamental auquel se heurte dans le monde entier la production de bétail sur pâturages. La question est de savoir comment y parvenir. L'exploitation des pâturages est un art et non pas une science. Elle utilise un grand nombre de sciences, à savoir la physiologie végétale, l'écologie, les mathématiques, l'économie, la chimie, la génétique, la nutrition, etc. mais dans la pratique, il s'agit d'adapter un système de facteurs technologiques bien compris à un ensemble écologique, politique, social et économique relativement mal compris sur lequel nous n'avons guère ou pas de contrôle. L'art consiste à prendre des décisions rationnelles et viables dans une atmosphère d'incertitude.

Plus nous apprenons et mieux nous comprenons cet ensemble écologique, plus facile à prévoir seront nos efforts. La méthode à résultats les plus médiocres est celle qui consiste à formuler quelques hypothèses sur l'environnement physique et social, à les accepter comme une parabole et à qualifier tout écart comme l'impossibilité d'appliquer des "techniques supérieures" connues à cause de la paresse, de l'ignorance, de la stupidité ou de la politique.

Lorsqu'on se plaint qu'une amélioration de la santé animale, une meilleure adduction d'eau et l'adoption d'autres mesures "bénéfiques" aboutissent uniquement à un plus grand nombre d'animaux et à une intensification des pressions sur les pâturages, c'est comme si l'on disait que les hôpitaux, l'amélioration des soins médicaux, la vaccination contre la maladie et un volume accru d'aliments aboutissent uniquement à un plus grand nombre d'habitants sur terre. Cette attitude ignore le concept selon lequel personne n'a jamais vraiment essayé de contrôler les taux de croissance démographique au stade de la faim. L'éleveur nomade ne sera pas disposé à réduire dans l'incertitude la taille de son troupeaux, sa seule sécurité, à moins qu'on ne lui donne une autre garantie. (Le nomade qui possède un trop grand nombre d'animaux pour son pâturage et l'Indien qui possède un trop grand nombre d'enfants pour son revenu cherchent l'un et l'autre la sécurité).

- 4) Je pense que le mélange des techniques mises au point dans une région aux problèmes que confronte une autre est la cause d'un sérieux problème puisque les techniques précitées s'appuient fréquemment sur des modèles apparemment objectifs qui, dans la réalité, sont fortement tributaires de la culture. Les notions de la "propriété collective" par exemple, sont censées décrire avec précision les institutions africaines que s'efforcent de changer les planificateurs en modifiant les systèmes fonciers. Seules les lacunes de ces modifications révèlent l'inexactitude des concepts. Comme c'est souvent le cas, une série de postulats théoriques fondés sur certaines hypothèses sont corrects mais ils négligent plusieurs variables clés qui s'avèrent fondamentales (comme les relations entre les ventes de bétail et la structure du troupeau). Les objectifs politiques ont toujours prédominé l'analyse des systèmes en vigueur et l'on formule donc des hypothèses qui aboutissent aux résultats souhaités comme la nécessité de réduire la taille des troupeaux, de réaliser des ventes, de s'accaparer de terres, etc.

2.1 (4) Désaccord. Les arguments avancés pour rejeter la responsabilité du dessèchement et de la désertification sur les éleveurs semblent par tradition, écrasants dans le cas de l'Anatolie, du Moyen-Orient et de certaines régions du Sahara. Toutefois, tout porte de plus en plus à croire que l'évolution des conditions météorologiques risque de rendre l'utilisation productive de ces ressources terrestres davantage une variable dépendante qu'indépendante dans la fonction du changement écologique. Les tendances à long terme semblent confirmer la dégradation; toutefois, l'absence de données longitudinales sur l'état de certaines régions et les brusques variations de l'état des pâturages sur des cycles moyens normaux rendent difficile la justification d'une telle assertion. La situation varie sans doute considérablement d'un bout de l'Afrique à l'autre, allant d'une dégradation effective à une dégradation apparente qui est réversible en passant par une dégradation apparente qui est illusoire.

2.2 Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le rôle de la surcharge des pâturages dans la dégradation semble être une question plus complexe qu'on ne le pensait, ce qui m'amène à répondre comme suit : (4) désaccord. En Afrique de l'Est, Western a constaté que la dégradation est attribuable à des conditions climatiques (à Amboseli par exemple), plus à la faune et à la flore sauvage qu'au bétail, à une surcharge des pâturages mais réversible ainsi qu'à une surcharge difficile à inverser. L'autre cas extrême où les pâturages ont perdu la bataille devant tous les animaux à cause de l'élimination des bovins et du petit bétail semble également indiquer la nécessité qu'il y a de mieux comprendre l'interaction des facteurs culturels et écologiques dans la production de bons pâturages.

2.3 (5) Désaccord prononcé. La déduction de la surcharge des pâturages d'un train logique d'idées allant des pâturages soi-disant "communaux", de la propriété individuelle de bétail et de la proportion universelle à maximiser aux dépens de son voisin, par le biais de l'absence de systèmes de contrôle en groupe et d'une expansion illimitée de bétail est inadéquate du début à la fin. Les pâturages sont rarement "communaux" en tant que tels mais ils sont contrôlés par des groupes locaux, possédant leur propre système de contrôle et d'utilisation complémentaire des ressources. Le bien-fondé de l'expansion des troupeaux au point de composer un cheptel capable de se reproduire au pire par rapport au cas le meilleur ou même à un cas moyen, est - je l'estime - sans controverse possible, dans les limites de l'écologie, des ressources de main-d'oeuvre, des besoins de subsistance et de la structure du cheptel. Il devient de plus en plus manifeste que dans un grand nombre de cas, la dégradation est étroitement liée à l'empiètement sur l'utilisation agricole des ressources pastorales, même au sein des sociétés agro-pastorales ou entre les systèmes en expansion de culture sur des terres marginales mais représentant des pâturages pastoraux essentiels en saison sèche, et les éleveurs. En bref, ce n'est pas un problème de pastoralisme mais bien d'agriculture et, en termes plus précis, des modes d'intégration régionale des différentes formes de production qui chevauchent de plus en plus leurs besoins de ressources.

2.3.1 (2) Accord. Il semblerait que les contraintes de main-d'oeuvre ne soient pas simplement linéaires par rapport à la taille du troupeau mais qu'elles connaissent une augmentation qualitative selon une certaine taille à mesure qu'un nombre de plus en plus élevé de personnes s'avère nécessaire. La question de la main-d'oeuvre doit également tenir compte de la structure du troupeau puisque la main-d'oeuvre infantile dont on se sert pour garder le petit bétail et les veaux ne peut pas s'occuper d'un nombre comparable de bêtes adultes.

2.3.2 (1) Accord marqué. Lorsqu'il existe des systèmes de contrôle local, on peut sans aucun doute les utiliser avec le plus d'efficacité pour les tâches administratives des programmes d'exploitation des pâturages. Sans une telle intégration, on constate

l'existence d'une concurrence très faible entre les différentes structures de pouvoir et de prise de décision. Dans le cas des Maasai, il y a quatre ou cinq structures différentes d'influence sur le comportement pastoral, et notamment, des systèmes traditionnel et gouvernemental de pouvoir politique ("chefs" aux niveaux les plus bas"), les responsables de l'élevage en groupe et les conseils locaux, la police et plusieurs agents de vulgarisation. Sans l'hypothèse selon laquelle l'organisation des pâturages par les conseils locaux était déficiente et irrationnelle, ce système aurait bien pu représenter la base même de l'organisation de l'élevage en groupe comme on l'avait proposé à l'époque.

- 5) 2. La prémisse du document en annexe est que les projets d'élevage sont fondés sur de fausses prémisses. J'estime que ces projets sont gérés pour créer des réserves de valeur. Je rejette donc les arguments écologiques comme ceux de Konczaki et l'idée plus traditionnelle que le bétail est élevé sans le vouloir comme un instrument de prestige.

2.1 A cet égard, je ne sais pas s'il y a dégradation à long terme des pâturages mais tout porte à le croire. A la différence de R. Baker cependant, je doute que cela soit une nouveauté.

2.2 Je ne sais pas non plus si cette dégradation est le résultat d'une surcharge des pâturages mais je le soupçonne.

2.3 Il semble également vrai qu'en cas de surcharge, celle-ci est liée à l'accès communal aux terres puisque les affaires de l'un ne sont pas les affaires de l'autre.

Je ne comprends pas 2.3.1. Une des principales caractéristiques de l'élevage en Afrique de l'Est est le faible coût de la main-d'oeuvre (et d'autres éléments). La taille des troupeaux est effectivement illimitée à cause de l'existence du système d'association.

Je ne sais pas 2.3.2. Toutefois, il est probable que là où les pâturages sont limités, il est possible d'assister à une hiérarchisation. Par conséquent, il y a "développement" sans égalité.

6. En fait, deux questions sont soulevées ici, l'une concernant l'évaluation de la capacité de charge d'une superficie donnée de pâturage et l'autre "la tragédie du commun des mortels".

L'évaluation de la capacité de charge des pâturages arides en Afrique est un problème en ce sens qu'il y a une corrélation inverse entre le volume des précipitations et les projections. Etant donné que la quantité de protéines dont dispose l'élevage est étroitement liée aux poussées de végétation verte, laquelle est à son tour étroitement liée au volume des précipitations, nous avons un système écologique où la quantité de protéines disponibles peut fortement varier d'une année sur l'autre. La mobilité est la solution que peut donner l'éleveur à ce problème d'un environnement irrégulier et impossible à prévoir.

L'éleveur est mieux à même d'adapter ces techniques de gestion à ce type d'environnement que ceux qui sont incorporés de force dans un système sédentaire.

La tragédie mentionnée dans la phrase "la tragédie des communs des mortels" se réfère à la dégradation des pâturages. D'après ce que j'ai lu, il me faut accepter la déclaration selon laquelle les pâturages africains ont subi une dégradation à long terme. Le dessèchement de l'Afrique de l'Est a été documenté en comparant le niveau actuel de l'eau dans les lacs comme le lac Turkana aux niveaux dans le passé. L'Afrique de l'Est est devenue de plus en plus sèche pendant des centaines de milliers sinon de millions d'années. Il ne fait aucun doute que dans certaines régions, la surcharge des pâturages s'est soldée par une dégradation temporaire des terres. On ne sait pas avec exactitude cependant quelle est la relation entre cette surcharge et la dégradation à long terme de l'environnement. Nous savons par contre que le dessèchement des herbages arides a commencé avant l'apparition du pastoralisme en Afrique et que le problème est beaucoup plus complexe que les ouvrages sur le développement ne le laissent entrevoir.

Question III. Les taux d'écoulement en Afrique sont bas, les éleveurs considérant en effet leur bétail comme un objet de prestige et de richesse plutôt que comme un moyen d'échanges économiques.

- 3.1 Les éleveurs ne réagissent pas aux stimulants du marché.
- 3.2 Ce manque de réaction se présente sous la forme d'une courbe de l'offre "concave"; à mesure que les prix montent, l'offre diminue.
- 3.3 Les besoins démographiques et écologiques des troupeaux qui satisfont la consommation locale n'encouragent pas considérablement un accroissement de l'écoulement.
- 3.4 Néanmoins, le troupeau moyen de bovins comprend un nombre beaucoup plus élevé de jeunes mâles et d'adultes que l'exige la situation.
 - 3.4.1 Les stimulants économiques encouragent rarement la vente d'animaux mâles aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas atteint leur poids complet.
 - 3.4.2 Comme en témoigne la hausse des prix du bétail dans le temps, l'inflation laisse supposer qu'il est économiquement rationnel d'envoyer les animaux à l'abattoir aussi tard que possible
 - 3.4.3 Les taureaux qui étaient auparavant à la traîne rendent plus facile la transhumance en saison sèche.

Réponses

Question 3. Il n'est pas possible de donner une réponse rationnelle à cette question en moins de 5.000 mots. Qu'entend-on par taux d'écoulement ? Qu'entend-on par "échange économique" ?, etc.

Question 3.2 A ne pas confondre avec la question 3.1. Les éleveurs veillent beaucoup à vendre leurs animaux au bon moment, au bon endroit et à l'acheteur dont ils obtiendront le meilleur prix

(telle est la réponse à 3.1). On ne peut pas encore dire avec certitude si la quantité globale vendue est fonction du niveau général des prix (voir Khalifa et Simpson dans Oxford Agrarian Studies (OAS) et de récents articles par Low et al in OAS et American J. of Agric Economics. Jusqu'ici, l'analyse de cette question a été de par trop simpliste. Il est absurde par exemple de considérer "les éleveurs en Afrique" comme un groupe homogène. Le délai mis à répondre est aussi important tout comme il est important de savoir si nous parlons de "taux" d'écoulement ou de "nombres".

Question 3.4.2 Réponse (4). Il peut s'avérer parfois intelligent ("rationnel" est un mot trop chargé d'émotion) de le faire mais "l'inflation" fera également monter le prix des bons ornements. C'est la "reproductibilité" de la richesse de l'élevage qui est un facteur plus important.

Question 3.4.3 Après avoir lu les communications de la conférence, ma réponse est maintenant (4). Je l'ignorais auparavant et n'ai jamais entendu des éleveurs d'Afrique de l'Est le dire.

(2) A mon avis, les éleveurs africains considèrent le bétail comme un objet de richesse, de prestige mais aussi d'échanges économiques. Ce n'est pas que les éleveurs africains ne réagissent pas aux stimulants du marché. Bien au contraire, ils réagissent à certains stimulants seulement. Je pense que cela peut également s'appliquer aux innovations et aux stimulants du marché. Il se dégage de récentes études que l'éleveur africain n'est pas l'ultra-conservateur qu'il était censé être jadis. En fait, il réagit volontiers à des innovations qu'il regarde comme bénéfique pour son bien-être. La raison pour laquelle les planificateurs estiment que l'éleveur africain ne réagit pas aux stimulants du marché ou aux innovations techniques est que les éleveurs ont depuis toujours estimé que les innovations proposées par le planificateur n'étaient pas dans leur intérêt. Parallèlement, les stimulants offerts pour accroître l'écoulement n'ont pas été considérés par l'éleveur comme valant le risque de réduire la taille de son troupeau. Dans les cas où existent des possibilités d'investissement qui semblent rationnelles à l'éleveur, les pastoralistes paraissent beaucoup mieux disposés à se défaire de leurs animaux qu'on ne le prévoyait. Le problème bien sûr est que rares sont les possibilités d'investissement qui s'offrent au pastoraliste africain autre que dans l'élevage lui-même.

Les planificateurs ont constaté dans leur ensemble que les troupeaux africains traditionnels comprennent un nombre beaucoup plus élevé que nécessaire d'animaux non productifs. Cela est couramment attribué à la nature irrationnelle de l'éleveur africain ou à l'intérêt démesuré que celui-ci porte au prestige des grands troupeaux. Cela n'est vraisemblablement pas le cas. Comme J.V.D. Lewis l'a signalé, la présence de vieux mâles contribue sans doute au

processus d'élevage encore que certains mettent en doute cette conclusion. Les animaux mâles sont également abattus pour les festins de viande rituels que partagent tous les membres de la collectivité. La valeur nutritionnelle de ces festins doit encore être étudiée. Je pense qu'il serait plus approprié de dire que nous ne saisissons pas pleinement les raisons de l'existence du nombre élevé de mâles dans le troupeaux et qu'il faut nous contenter de dire qu'il y a dans celui-ci plus de mâles que l'exige la situation.

(3) La notion selon laquelle les pastoralistes sont irrationnels est elle-même irrationnelle, fondée qu'elle est ni sur des modèles économiques ni sur des travaux empiriques précis mais uniquement sur ce qui semble être un faible taux d'écoulement et la présence généralisée de l'image bovine parmi les peuples pastoraux. Je suis vigoureusement contre la polarisation des valeurs "sociales" et "économiques" que je trouve en théorie obscures et considère cette distinction comme un obscurcissement qui aboutit inévitablement à l'une des deux conclusions inadéquates suivantes : les pastoralistes sont irrationnels lorsqu'ils ignorent les valeurs économiques où les pastoralistes sont mécaniquement rationnels à tel point que les entreprises capitalistes pourraient les envier. Ce qui est considéré comme la "valeur" généralisée et l'"amour" du bétail sont tout simplement la base du système tout entier de production et de consommation des pastoralistes, la base plutôt que l'antithèse d'un mode de subsistance et d'un type de vie. Décrire le rôle du bétail en tant que capital ne réfute pas mais explique tout simplement une façon de considérer l'utilisation du bétail comme une réserve, par exemple, de relations de parenté et de change. Similairement, l'"amour" du bétail est une autre articulation de leur base de subsistance. C'est pourquoi je m'oppose à la phraséologie de la question; en tant que réserve de valeur (la valeur économique étant intrinsèquement sociale), les pastoralistes ne vendront pas leur bétail pour une valeur inférieure à celle qu'ils considèrent appropriés (et bien sûr la valeur est fonction des conditions et des besoins) comme les agents du marché s'attendent fréquemment à les voir faire. Toutefois, la notion selon laquelle les idées "du complexe bétail" sont fausses ou selon laquelle la description du symbole bovin est fallacieux, est tout aussi inadéquate car elle implique que le "rôle de subsistance" ou les "fonctions de capital" excluent les autres institutions où les bovins et autres animaux jouent un rôle important. Cette méthode a polarisé les écoles d'anthropologie qui craignent de donner l'impression aux étudiants de la culture de faire des concessions à cause de l'opinion vigoureusement économique. Dans la réalité, la compréhension des processus économiques nécessite une bonne compréhension de la nature des valeurs en question, le bétail ici, et non pas une définition préalable de leurs propriétés extra-culturelles.

3.1 Désaccord. Il est évident que les pastoralistes réagissent aux stimulants du marché, l'un des principaux inconvénients du développement de l'industrie de l'élevage étant le contrôle des prix de la viande au bénéfice du consommateur urbain. Néanmoins, cette réponse a ses limites comme dans tout autre cadre de marché, nécessaire qu'il est de prévoir la reproduction adéquate et sûre du cheptel pastoral sur un cycle temporel aux grandes variations climatiques.

3.2 [Je suis d'accord mais il] n'est pas cependant contradictoire de dire qu'à la limite des stimulants du marché interviendra une courbe "concave", surtout à cause de moyens de crédit insuffisants et de la nature plus ou moins inélastique des besoins matériels de l'éleveur. Plutôt que d'insister sur la réticence à vendre dans de meilleures conditions marchandes, on pourrait à bon escient souligner la réticence parsimonieuse à acheter (c'est-à-dire à consommer des biens étrangers) et, comme seul le remboursement des dettes et la satisfaction des besoins suivent la vente - en dehors des facilités bancaires - il ne serait pas rationnel de vendre, même lorsque la situation est favorable. Ces questions sont manifestement complexes et il ne suffit pas de se borner à isoler l'interaction des prix du marché et des taux d'écoulement, hormis les problèmes de la taille et de la structure du cheptel en général, de l'époque de l'année, des relations avec la sécheresse (et, dans le cas des Maasai, des revendications engendrées pour partie par le cycle de vie des enfants, les cérémonies rituelles et les années, etc.).

3.3 Accord. Les mythes du vaste excédent de bétail ont sans aucun doute été anéantis par de récentes études sur la structure du troupeau, les besoins de reproduction et les besoins de subsistance. En règle générale, les pastoralistes ont besoin des troupeaux qu'ils possèdent mais il ne fait aucun doute qu'il y a interaction entre les stimulants économiques et la réduction de l'excédent d'animaux non pas un troupeau excédentaire mais une marge de souplesse et d'assurance). En bref, il n'y a pas de solution facile aux problèmes de l'excédent d'une part et de la taille minimale du troupeau d'autre part.

3.4 Désaccord. C'est là une question fondamentale qui exige une définition en fonction de ce qui est "requis". Le rôle que doit jouer ce secteur dans le cheptel est plus souple que le rôle des autres mais tous jouent plusieurs rôles utiles et ne sont pas simplement de trop. Ils sont une garantie, représentant le potentiel de viande qui permettra de survivre pendant la sécheresse sans réduire le potentiel de reproduction et servant de "comptoirs" dans le développement du capital animal. Et pourtant, compte tenu des stimulants accordés, ils pourraient être plus vendables qu'ils ne le sont à l'heure actuelle comme on le constate à l'approche d'une sécheresse lorsqu'un nombre de plus en plus grand de veaux mâles sont abattus et vendus.

3.4.1 Accord. C'est vrai en temps normal, mais comme les chances d'arriver au poids entier diminuent - lorsque les pressions qui s'exercent sur les pâturages et les ressources en eau s'intensifient - la courbe des stimulants nécessaires se déplace elle aussi manifestement.

3.4.2 Accord. Toutefois, les effets de l'inflation sont rarement neutralisés par les contrôles qu'imposent aux prix les gouvernements des pays où le nombre des éleveurs est considérable. La question est alors de savoir si les prix payés pour le bétail augmentent plus rapidement que ceux payés pour d'autres produits de base nécessaires comme le maïs, le blé, le sucre, etc. De surcroît, vu l'inélasticité de certains besoins monétaires, une fonction importante de la vente ne variera pas en fonction des changements de prix. En bref, l'inflation n'influe pas directement de manière quotidienne sur le pastoraliste comme elle pourrait le faire mais bien en bonds significatifs lorsque les contrôles de prix changent. Il est évident que si les prix sur le marché noir diffèrent considérablement des prix fixés comme cela peut être le cas dans une situation inflationniste, les fournitures seront écoulées sur le marché noir à mesure que la population en prend conscience.

3.4.3 Accord. Il convient de remercier les chercheurs du symbole qu'ils ont donné au bétail, de nous avoir dit que les boeufs sont la "crème" de tous les animaux, l'építome bovin du dirigeant calme et vigoureux.

Question IV. La transhumance est la technique écologiquement saine qui consiste à élever du bétail dans un environnement semi-aride et dans les limites de la technologie disponible.

Réponses

(1) Il faut veiller ici à bien comprendre le système utilisé par l'éleveur et se demander si l'on évalue l'état des pâturages, le degré d'utilisation et la tendance ou si l'on évalue le bétail. Un bon spécialiste de l'exploitation des pâturages pourrait dire : "Nous pouvons cultiver un excellent fourrage ici si les éleveurs acceptaient tout simplement de ne pas y faire brouter leurs vaches". Par contre, un bon éleveur de vaches vous dira que ces animaux tireront parti de l'herbe lorsque celle-ci est jeune, appétissante et à teneur élevée en protéines. Il ajoutera qu'il n'est pas nécessaire de se préoccuper des pressions que cela exerce sur la plante pour sa survie.

De surcroît, si la couverture végétale des pâturages est consommée à ras du sol, les herbes vivaces repousseront sous réserve qu'elles n'ont pas été broûtées trop bas, trop souvent pendant trop longtemps sur plusieurs années. En cas de surcharge, non seulement la production (c'est-à-dire le nombre de tonnes) diminue mais encore les herbes vivaces meurent pour céder la place à des herbes annuelles. Cela, on

ne le remarque en général pas car les pâturages continuent à paraître verts et herbagés alors que ces herbes sont héphémères, ont une production de courte durée seulement et rendent la transhumance plus essentielle encore. De plus, les herbes de pâturage qui ont été broûtées à ras du sol ne produisent que des racines peu profondes - en d'autres termes, elles ne peuvent pas bénéficier d'une éventuelle saturation des eaux.

L'éleveur n'est d'ordinaire pas capable de discerner ou d'évaluer la lente et longue détérioration des pâturages, ce qui devient de plus en plus difficile à faire à mesure que la détérioration se poursuit. Si mon grand-père pouvait la voir aujourd'hui, il en prendrait immédiatement conscience. D'autre part, ces perceptions à court terme sont précises et d'ordinaire logiques. Cela vaut aussi bien aux Etats-Unis que dans le Sahel.

(2) Ceux qui critiquent la transhumance et d'autres formes de nomadismes ne doutent certainement pas de son assise écologiquement saine mais regrettent ses conséquences comme le déplacement des ménages, l'encapsulation tenue par l'Etat (avec toutes ses répercussions), l'absence évidente d'engagement envers un endroit, etc. A cela il faut ajouter les difficultés que soulève l'application d'une politique d'arrêt des déplacements du bétail après l'établissement de périmètres de pacage et une sédentarisation apparente. Même lorsque des ranches individuels ont été créés en terre Maasai, le bétail continuait d'être transféré d'un pâturage à un autre en réponse aux mouvements micro-écologiques du fourrage et des pâturages disponibles. Tel est sans aucun doute l'obstacle auquel se heurtent les stratégies de sédentarisation et direction de barrière qui sont fondées sur des hypothèses incompatibles avec des principes écologiques rationnels mais conformes à l'idéologie individualiste de l'Occident.

(3) Je pense que le nombre élevé d'échecs parmi ces projets de développement qui obligent les pastoralistes à se sédentariser corrobore substantiellement l'assertion de Western. La mobilité est le moyen essentiel grâce auquel les éleveurs africains contrebalancent les rares ressources imprévisibles qui caractérisent les herbages arides. Plus l'environnement est aride, plus la mobilité revêt de l'importance pour une survie à long terme. En modifiant le dosage des espèces dans les unités d'élevage et en ajustant le degré de mobilité de ces unités, les pastoralistes africains peuvent exploiter avec succès un environnement qui, dans le cas contraire, pourrait ne pas être productif.

(4) Oui, je le suppose. Toutefois, lorsque les pastoralistes élèvent du bétail dans un environnement semi-aride et dans le cadre d'un système sédentaire, appliquent-ils des techniques écologiquement inappropriées ? Loin de moi l'idée de vouloir entrer de par trop dans le détail mais le résultat dépend plutôt des circonstances - l'hétérogénéité des pâturages accessibles est la mesure dans laquelle les pluies arrosant ses différents pâturages sont liées dans le temps.

Question V. De nombreuses sociétés pastorales n'ont pas de "chefs", à savoir des individus possédant le pouvoir de diriger les mouvements et l'aménagement des animaux d'autres personnes. Il en résulte que les projets d'élevage pastoral doivent être acceptables pour les exploitants de troupeaux, et non pas simplement pour les responsables traditionnels.

- 5.1 La décentralisation du pouvoir est positivement adaptative lorsque le bien-être du bétail est tributaire du traitement des données micro-écologiques; l'exploitant prend des décisions sur la base de données immédiatement disponibles. La centralisation du pouvoir place la prise de décision loin de ces données.

Réponses

(1) Accord. Les structures politiques ne sont pas rigoureusement hiérarchisées et des consultations doivent avoir lieu sur une grande échelle pour mobiliser les pastoralistes disposés à faire quelque chose. D'autre part, l'hypothèse selon laquelle une idéologie égalitaire implique un processus atomisé de prise de décision et de pouvoir ne suit pas. Un égalitarisme radical ne suppose qu'il faille traiter avec chaque exploitant de bétail en particulier puisqu'il existe des réseaux d'influence et des hommes importants et puisque les "porte-parole" peuvent faire respecter leurs opinions. Par contre, essayer de contourner le système d'influence en passant au-dessus de ces hommes influents par le biais du gouvernement ou en s'adressant directement aux exploitants, risque d'engendrer une résistance imprévue.

5.1 (1) Accord marqué. Toutefois, différents types de décision doivent être prises; le pacage du bétail est un niveau, l'acceptation de limites à la réduction des troupeaux ou la mise en vigueur des contributions de groupe à un bain en est un autre, et il faut consulter dans chaque cas des personnes différentes.

(2) Le problème ici est celui des exploitants de bétail au plan individuel. Je ne pense pas que, dans le monde occidental par exemple, il soit rationnel de laisser chaque conducteur de voiture déterminer la quantité d'alcool qu'il peut consommer avant de prendre le volant. Similairement, je ne crois pas que chaque éleveur puisse se moquer des décisions communales (décisions relatives aux points d'eau, au maintien intact des réserves en saison sèche). Je n'ignore pas que dans certaines sociétés (en Somalie mais pas à Borana par exemple) les "anciens traditionnels" n'ont pas le pouvoir d'imposer des décisions.

(3) En Afrique de l'Est, le fait que les pastoralistes (que je définis comme des sociétés où le rapport entre les bovins (ou leur équivalent) et les habitants est de 1 ou supérieur à 1) n'aient pas de chefs, est attribuable à leur condition même de pastoralistes. C'est une fonction du caractère individuel des éleveurs fondée sur une économie à forte expansion (inflationniste). Il s'ensuit donc que vous devez traiter séparément avec chaque éleveur.

5.1 Je rejette cette analyse pour les raisons que je viens de mentionner. Ce n'est pas tellement que la décentralisation du pouvoir soit écologiquement saine (encore qu'elle pourrait l'être) mais qu'elle l'est en fonction des aspirations de l'homme, du désir d'être libre. Une fois encore, souvenez-vous que des pastoralistes comme les Hill Pokot ou les Kipsigis sont également décentralisés tout en vivant sur des terres agricoles de première qualité.

(4) Je suis grosso modo d'accord avec ces deux assertions. Il est indispensable que chaque éleveur réagisse aux variations micro-écologiques des pâturages. Souplesse et fluidité sont nécessaires pour que le système pastoral demeure viable dans les herbages arides. L'imposition d'un système rigide peut fonctionner pendant un certain temps si la région en question connaît une bonne année. En cas de sécheresse cependant, un système rigide ne permettra pas de réagir aux variations spatiales et temporelles des ressources exploitables.

La centralisation du pouvoir impose une rigidité dans un système souple et ne doit donc pas être souhaitée. J'estime que pour être couronné de succès, un projet d'élevage pastoral doit être acceptable par tous les éleveurs, lesquels ont appris qu'ils sont les mieux placés pour décider de la manière dont il leur faut exploiter les troupeaux. Cela ne veut pas dire que l'opinion des responsables traditionnels n'a pas d'importance mais l'acceptation d'un projet d'élevage donné par ces responsables ne garantira pas son acceptation par la population dans son ensemble.

Question VI. Mettre l'accent sur la production de boeuf plutôt que sur la production de lait aura vraisemblablement deux conséquences sur les groupes d'éleveurs que les documents de projet n'identifient que rarement.

- 6.1 Une diminution de la nutrition locale puisque les veaux mâles voient leurs besoins de lait augmenter par rapport à la population.
- 6.2 Une détérioration du rang de la femme qui est fréquemment chargée d'assurer la distribution au foyer et au marché des produits laitiers.

Réponses

(1) 6.1 Cela n'est vrai que si les éleveurs dépendent en grande partie du lait pour leur subsistance. Dahl et Hjort ont montré que le lait comme aliment peut être complémentaire seulement et certains pastoralistes comme les Turu le considèrent comme un aliment marginal en tous temps. De plus, il ne vous faut pas sevrer un veau plus de deux semaines et les avantages tirés de la vente de vaches plus grandes rendraient possible le remplacement du lait par d'autres aliments.

6.2 Une fois encore, seulement lorsque la production de lait est élevée. Tous les Africains ne vendent pas du lait. De surcroît, le rang qu'occupe la femme est dans la plupart des cas en Afrique fonction de sa valeur comme ouvrière agricole et le passage de la

production de boeuf aboutirait vraisemblablement à une augmentation de l'agriculture chez les peuples autrefois nomades ou semi-nomades.

(2) Je suis d'accord avec ces deux déclarations. Je pense qu'une diminution de la nutrition locale est certainement possible lorsque les nomades pastoraux sont concernés. Cela ne devrait cependant pas être un problème très grave si on le prévoit et on s'y prépare. Un contrôle soigneux de l'ingestion nutritionnelle de la population locale devrait faire partie intégrante des projets de développement, et en particulier de ceux où les schémas de consommation d'un groupe d'habitants sont en jeu.

Un problème plus difficile à résoudre est celui de la détérioration du rang qu'occupe la femme après le passage d'un système de production laitière à un système de production bovine. Dans une société pastorale, la femme est normalement responsable de la production par le ménage de produits laitiers. Il n'est prévu dans le système aucun rôle comparable pour la production de boeuf. Il pourrait en résulter une rupture de la cohésion familiale, ce qui, à son tour, risquerait de se solder par un échec du projet de développement.

(3) 6.2 Réponse (2). Mais la "main-d'oeuvre" de la femme n'est-elle pas parfois plus importante pour la traite que pour la "distribution" ? Pourquoi la rend-on responsable de cette dernière ? Pourquoi ne devrait-elle pas être "chargée" de la production de boeuf aussi ? Dans quelle mesure les valeurs culturelles sont-elles autonomes ou suis-je tout simplement un "vulgaire réductionniste" ?

(4) 6.2 (1) Accord marqué. Néanmoins, on pourrait trouver une solution de compromis aussi longtemps que les propriétaires de bétail et, bien souvent, les femmes contrôlent la multitude de décisions relatives à l'époque à laquelle le veau doit être éliminé. Aussi, la mesure dans laquelle l'orientation bovine remplace l'orientation laitière peut être placée exactement au point des besoins de subsistance, ce qui engendre une structure de compromis. Bien sûr, si un élevage commercial de grande envergure remplace un élevage de subsistance, l'avenir de subsistance de la population risque d'être négatif à moins que le marché ne fournisse des légumes en quantité suffisante, ce qui provoque inévitablement une diminution nutritionnelle par rapport aux produits pastoraux.

6.2 (1) Accord marché. Rien n'indique que le développement aide la femme à occuper un rang plus élevé sauf lorsqu'elle contrôle les zones de production en matière agricole ou commerciale. Le contrôle de la production, de la consommation et de la vente de lait est aux mains de la femme chez les Maasai, situation qui changerait inévitablement en cas de commercialisation de l'élevage laitier ou bovin.

Question VII. L'embouche bovine, à elle seule ou de pair avec la traction à boeufs peut ne pas s'avérer économiquement viable pour les petits agriculteurs même lorsque ceux-ci investissent comme le veut la tradition dans du bétail qui est alors confié aux soins de spécialistes pastoraux.

7.1 Par contre, élever de petits ruminants s'avérera sans doute économiquement viable.

Réponses

(1) Ce sont des questions compliquées auxquelles je ne peux pas donner facilement une réponse. Je suggère cependant que si l'élevage de bétail en tant que réserve de valeur est essentiel, l'introduction de la culture attelée est un passage du pastoralisme à l'agriculture, avec toutes ses implications.

(2) Une fois encore, je suis pleinement d'accord avec ces deux déclarations. J'estime que la section relative à l'embouche bovine dans votre document fait un bon état récapitulatif des problèmes associés à cette stratégie de développement et je n'ai pas grand chose à ajouter à ce que vous avez écrit. J'aimerais tout s'implement dire que les problèmes de l'embouche bovine sont beaucoup plus subtiles que ceux liés aux stratégies de développement mais tout aussi importants. La complexité des relations ethniques dans une région donnée ne doit pas être exagérée par les planificateurs et les stratégies de développement doivent essayer d'intégrer les groupes ethniques qui se sont progressivement spécialisés dans l'application d'une stratégie d'exploitation particulière.

L'élevage de petits ruminants sera vraisemblablement rentable d'un point de vue économique et, dans certains cas, il peut compenser une diminution de la nutrition locale qu'engendre le passage de la production laitière à la production bovine.

(3) Accord. En ce qui concerne cette question, la concurrence que se livrent le bétail et la population (par le jeu du marché) pour obtenir des denrées vivrières sera l'élément clé puisque l'alimentation du bétail doit être compétitif avec d'autres emplois de l'aliment.

(4) L'embouche ne sera probablement pas un grand succès à moins que certaines régions ne fournissent au paysan les moyens d'accroître sa productivité ainsi qu'une infrastructure de commercialisation qui le dédommage de l'amélioration marginale de ces animaux. (Ranches, nouveaux pâturages - et pourquoi pas, comme Dahl et Gudron l'ont suggéré, une amélioration des économies de subsistance non capitalistes).

7.1 Les petits ruminants d'un troupeau exigent beaucoup de travail. Pourquoi l'agriculteur devrait-il se livrer à ce genre d'activités alors qu'il possède de nos jours quelques caprins ?

(5) Réponse (2) - bien sûr - "pourrait s'avérer être" est la sortie parfaite. Toutefois, dans certains cas, l'"embouche bovine" est rentable et pratiquée (dans la province de Harar en Ethiopie par exemple).

7.1 Réponse (4), nuance de (3). Le petit bétail est enclin à périr au moment où on ne s'y attend pas du tout - phénomène qu'aggrave la "sédentarisation". De plus, la "fièvre d'expédition" (est-ce la "pasteurellose" ?) peut susciter de grosses difficultés dans son transfert aux finisseurs" et de ceux-ci.

Question VIII. Les unités administratives chargées de l'exécution de projets d'élevage pastoral ne sont normalement pas tenues responsables du bien-être des éleveurs.

- 8.1 Les employés affectés au projet ne sont guère encouragés à aider les éleveurs ou à les considérer comme des mandants puisque ceux-ci tendent à être politiquement marginaux, appartenant en effet à des groupes ethniques et linguistiques qui sont mal représentés dans les milieux administratifs du pays.
- 8.2 Des politiques administratives comme la politique de fixation des prix, les règlements d'écobuage et même la vaccination obligatoire du bétail sont imposées sans la participation des éleveurs et sont considérées par ces derniers avec soupçon et fréquemment avec hostilité.
- 8.3 "Dans les projets d'élevage dont le principal but est d'accroître la production de boeuf et dont le but est secondaire, récemment du moins, et de ralentir et d'inverser la dégradation de l'environnement, l'amélioration du revenu et du cadre de vie des éleveurs" est respecté plus en théorie que dans la pratique.

Réponses

(1) Je n'ai pas grand chose à dire sur la façon dont les unités administratives sont liées aux pastoralistes si ce n'est que les ouvrages que j'ai lus et l'expérience que j'ai acquise à Unyaturu et West Pokot semblent indiquer comme le dit 8.3 qu'une amélioration du revenu de l'éleveur est purement théorique. Les pastoralistes sont un problème. Il n'est pas facile de les convaincre qu'il faut passer à la production bovine et que leur économie pastorale traditionnelle n'a pas d'usage. Les programmes d'élevage en ranch (ils sont inéconomiqes pour ce qui est des marchés de la viande de boeuf) peuvent être une concession faite aux pastoralistes. Le sentiment général est qu'ils sont une source d'irritation.

(2) 8. Réponse (2). Toutefois, les gouvernements coloniaux l'ont vraisemblablement fait mieux du fait de la suprémacie des "administrateurs".

8.1 Réponse (2) - mais je me demande si la situation est totalement différente en Somalie où les prétendues "causes" de la situation n'obtiennent rien.

(3) 8. (2) Accord. Toutefois, bien que cela puisse être en grande partie vrai, les programmes sont souvent des structures par le truchement desquelles sont fournis des services sociaux. Ainsi, s'il est vrai que les administrateurs ne sont pas responsables du bien-être des éleveurs, il n'en reste pas moins que les structures administrées deviennent les centres des dispositions qui améliorent le bien-être, et je pense aux écoles, aux dispensaires, aux moyens de transport, etc.

8.1 (2) Accord. Néanmoins, on essaiera peut-être de former des ressortissants locaux puisqu'ils puissent occuper certains postes mais qui risquent de partager des opinions favorables à l'égard des éleveurs. En d'autres termes, le problème de la stimulation de l'employé pourrait être autant lié au contraste des niveaux d'instruction ou des rangs dans la hiérarchie qu'aux contrastes des identités ethniques. Le fait est qu'il est sur le plan bureaucratique difficile d'administrer ou "d'englober" les pastoralistes. On rencontre des problèmes similaires au niveau de la gestion des projets et à celui des politiques nationales dans les pays que domine le groupe ethnique de pastoralistes (en Somalie par exemple). Cette question pourrait être considérée comme une autre forme du différend entre les classes et l'ethnicité et ce, dans l'explication du conflit social.

8.2 (2) Accord. Cela peut être regardé comme généralement vrai et, même, comme un attribut de la plupart des gouvernements imposant une politique qui est souvent applicable sur une échelle plus vaste qu'à une population donnée de pastoralistes (réglementation des prix par exemple). Par contre, lorsque la participation d'un groupe donné est sollicitée, c'est fréquemment le secteur le mieux établi qui fait entendre sa voix et qui pourrait bien être l'écho de l'orientation administrative. Par conséquent, le contraste entre ceux qui imposent une politique et les victimes hostiles de celles-ci doit souvent être transformé en un contraste entre différents groupes où les classes intéressées de la société, c'est-à-dire ceux qui tirent parti sont consultés et ceux qui n'en tire rien et ne le sont pas.

8.3 (1) Accord marqué. On peut manifestement arguer que la quasi totalité des changements dont font l'objet des sociétés pastorales engendreront un meilleur cadre de vie si les hypothèses au sujet des valeurs de la vie des éleveurs ne sont pas partagées. La notion selon laquelle la participation aux activités du secteur commercial, en qualité de producteur, de consommateur, est implicitement meilleure qu'une non-participation et qu'elle aboutit à un meilleur niveau de vie s'imbrique bien dans les objectifs du développement des systèmes de production d'élevage au détriment de l'élevage de subsistance. La prémisse cachée est que la formation des classes et le rejet des éleveurs les moins compétents du système renforceront dans le long terme l'économie pastorale et, partant, engendreront une vie meilleure pour ceux qui demeurent. Le projet Maasai de ranches de groupe est un cas précis où il semble y avoir un compromis entre les buts du développement

de l'industrie de l'élevage (et d'autres industries connexes) d'une part et le bien-être social d'autre part, tous les Maasai par exemple ayant été inscrits au détriment économique possible de ranches de groupe individus.

(4) Je vais répondre à ces deux questions /8 et 9/ ensemble puisqu'elles sont indépendantes. Le problème ici est bien sûr l'animosité historique qui est typique des relations entre les nomades et les sédentaires dans bon nombre des régions du globe. Il est cependant dangereux de généraliser puisque l'articulation entre les agriculteurs et les éleveurs est le résultat de l'intégration de facteurs historiques, sociaux, écologiques et politiques. Nous constatons par exemple l'existence d'un degré beaucoup plus élevé d'interaction entre les éleveurs et les agriculteurs en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique de l'Est. Je suis d'avis que le bon sens est à la base même de la solution de ce problème et de bon nombre des questions qui nous préoccupent. Dans le projet de développement des pâturages de Bakel, on nous présente une situation où une grande partie des pâturages Touareg en saison sèche doit être clôturée et développée par les ennemis traditionnels de cette tribu. Etant donné que ces populations sont sur le plan racial et ethnique totalement différentes, les possibilités de voir éclater un conflit violent sont réelles. Bien que cela soit un exemple extrême, il montre bien l'absence fondamentale d'une bonne compréhension de l'interdépendance ethnique dans le tiers monde. Concevoir un projet de développement où une population pastorale est appelée à confier le bien-être de ses troupeaux à un ennemi traditionnel (comme c'est le cas avec les équipes d'inoculation), c'est franchement manquer de bon sens. Les relations ethniques entre les populations doivent être analysées en détail avant qu'un projet ne soit conçu pour une région où doivent avoir lieu des activités de développement.

Question IX. La plupart des projets de développement de l'élevage n'ont pas réussi à faire participer les éleveurs à la conception et à l'exécution des projets de telle sorte que ceux-ci n'ont ni le désir ni les moyens de se charger de l'entretien, du financement et de la réglementation des ressources que créent lesdits projets.

- 9.1 Bon nombre de groupes pastoraux ont les capacités administratives et budgétaires requises pour participer de cette manière à des projets d'élevage.

Réponses

(1) Accord marqué. Cette question est en partie de nature morale et en partie de nature technique; dans le premier cas, les pastoralistes devraient pouvoir intervenir dans l'établissement des plans car ce sont eux qui sont concernés et qui portent un intérêt vital aux projets tout comme ce sont eux qui sont en mesure d'entraver leur exécution. Dans le second cas, les pastoralistes ne sont pas à même de mettre à la disposition des planificateurs leurs connaissances très précieuses fondées sur l'expertise et ils n'ont guère de raison d'appuyer matériellement des innovations que l'Etat, d'après eux,

souhaite voir devenir réalité et sera disposé à soutenir. En bref, il est évident que les pastoralistes qui ne sont pas consultés - individuellement ou ensemble sous la forme d'une représentation quelconque - ont le pouvoir au sens positif du terme de miner le projet et, au sens négatif, de conserver des informations qui sont à la base du succès d'un projet. "La participation" des pastoralistes est une question complexe et peut, dans certaines de ses dimensions, être résolue en tenant compte de l'optique du pastoraliste par le jeu de recherches plutôt qu'en formant des comités de consultation encore que ces derniers puissent s'avérer souhaitables pour ce qui est d'autres dimensions de l'activité comme la mobilisation, la création d'organisations, etc.

9.1 Accord. La plupart des pastoralistes possèdent des systèmes d'organisation par le truchement desquels il est possible d'obtenir des intrants et d'exploiter des ressources. Au pays Maasai, l'octroi de fonds et de ressources pour l'exécution d'activités collectives se fait public et fait intervenir la dynamique du prestige tout autant qu'un intérêt économique direct. Il en va de même pour les programmes d'auto-assistance dont on a besoin, catégorie de laquelle ne relèvent pas la plupart des aspects du développement de l'élevage. Dans de nombreux pays, l'Etat (qui regroupe tous les donateurs étrangers) joue un rôle à ce point important dans le développement des différents secteurs de la société que le refus des régions locales de contribuer à l'exécution de leurs propres projets est une forme de marchandage ethnique pour obtenir une plus grande partie des ressources publiques. L'investissement par les éleveurs d'une partie de leur temps et d'autres ressources dans les intrants du développement n'est donc pas tout simplement une fonction du calcul ou du conservatisme économique mais bien un processus dynamique à l'échelle nationale et locale.

(2) Peu importe s'il y a ou non participation encore que s'ils avaient une meilleure idée par le jeu de leur participation de ce que veulent les dirigeants, ils seraient plus négatifs encore qu'ils le sont.